

HUNDRED AND EIGHTEENTH PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Monday, 17 November 1947, at 8 pm.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

93. Continuation of the discussion on the admission of new Members

The PRESIDENT: I call upon the representative of Iraq.

Mr. KHALIDY (Iraq): In view of the earnest desire of everybody to get through our work tonight, I shall do nothing to impede the fulfilment of that hope. In fact, the delegation of Iraq had no intention of taking part in this debate, which had been handled and treated so efficiently by many delegations, and would not have done so if it had not been for the special reference made to the sister nation of my country, namely, Transjordan, by the representatives of the Union of Soviet Socialist Republics and the Ukrainian Soviet Socialist Republic.

In this connexion, may I first say that my delegation deeply regrets the use of the veto in the admission of new Members?

At San Francisco we were strongly assured that the veto would be used sparingly and mainly in matters dealing with security. We maintain that the veto has no place in the admission of new Members to the United Nations. We believe that that decision belongs exclusively to the General Assembly and that two-thirds of the votes of the General Assembly should entitle any peace-loving State to be admitted to the United Nations.

The Security Council only has to recommend the admission of a new Member, and its recommendation requires a minimum of seven votes. We distinguish between decision and recommendation. It is a decision of the Security Council, under Article 27, that requires the unanimity of the permanent members. However, in this case, decisions belong to the General Assembly and not to the Security Council. My delegation regrets that the admission of new Members should have been made the subject of bargaining among great Powers.

I wish to thank the representatives of the United Kingdom and Australia for the support they gave to the admission of Transjordan into the United Nations. The truth is that Transjordan is as independent a State as most of the countries represented here. The League of Nations, at its last session, recognized the termination of the Mandate and the independence of Transjordan as a sovereign State. Transjordan has all the attributes of an independent State and has already established diplomatic relations with several Powers and is continuing to

CENT-DIX-HUITIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale, à Flushing Meadow, New-York, le lundi 17 novembre 1947, à 20 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

93. Suite des débats relatifs à l'admission de nouveaux Membres

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant de l'Irak.

M. KHALIDY (Irak) (*traduit de l'anglais*): Tenant compte du vif désir qui nous anime tous d'en finir ce soir avec nos travaux, je ne veux rien faire qui empêche cet espoir de se réaliser. En fait, la délégation de l'Irak n'avait nullement l'intention de participer à ce débat, que tant de délégations ont abordé et traité de façon si pertinente; ce qui l'y a déterminée, c'est une allusion particulière qu'ont faite à la Transjordanie, nation sœur de la nôtre, le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et celui de la République socialiste soviétique d'Ukraine.

À ce sujet, qu'il me soit permis tout d'abord de déclarer que ma délégation regrette sincèrement que l'on se serve du droit de veto quand il s'agit de l'admission de nouveaux Membres.

À San-Francisco, l'assurance formelle nous avait été donnée que le veto ne serait employé qu'avec discrétion et surtout dans des cas intéressant la sécurité internationale. Nous soutenons que le droit de veto ne saurait s'exercer pour l'admission de nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons que cette décision appartient à la seule Assemblée générale et que les deux tiers des voix de cette Assemblée devraient permettre à tout Etat pacifique d'être admis comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité a seulement à recommander l'admission d'un nouveau Membre et cette recommandation demande un minimum de sept voix affirmatives. Nous faisons une distinction entre une décision et une recommandation. Ce sont les décisions du Conseil de sécurité qui, aux termes de l'Article 27, exigent l'unanimité des membres permanents. D'ailleurs, en l'occurrence, la décision appartient à l'Assemblée générale et non au Conseil de sécurité. Ma délégation regrette que l'admission de nouveaux Membres ait fait l'objet d'un marchandage entre grandes Puissances.

Je désire remercier les représentants du Royaume-Uni et de l'Australie pour l'appui qu'ils ont donné à la candidature de la Transjordanie. La vérité est que la Transjordanie est un Etat aussi indépendant que la plupart des pays représentés ici. La Société des Nations, lors de sa dernière session, a reconnu la fin du mandat et l'indépendance de la Transjordanie en tant qu'Etat souverain. La Transjordanie a tous les attributs d'un Etat indépendant; elle a déjà noué des relations diplomatiques avec plusieurs Puissances et elle en noue actuellement

do so with others. In this connexion, I may state that Transjordan is by no means responsible for the fact that it has no diplomatic relations with the USSR.

Transjordan declared war on the Axis during the early part of the Second World War and took an active part in it. As for His Hashamite Majesty, King Abdullah, one of the most important and prominent Arab leaders since the First World War, he is a peace-loving man, leading his people to development and progress along democratic lines.

Reference was made to Greater Syria. We wish to state that this is a matter which directly concerns the Arab people themselves.

In conclusion, I should like to stress the fact that Transjordan, in our opinion, fulfils all the requirements of Article 4, paragraph 1 of the Charter.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Yugoslavia.

Mr. KOSANOVIC (Yugoslavia): I shall not deal at length with the legal aspect of this problem. It has been discussed fully in the First Committee and was expounded clearly today by Mr. Lange, the representative of Poland, and by Mr. Vyshinsky, so that I cannot pretend to add anything new. I should, however, like to answer some remarks made by the representative of Australia, Mr. Evatt, and the representative of the United Kingdom, Mr. McNeil.

Mr. Evatt and Mr. McNeil began with a panegyric upon neutrality; it seems that they consider neutrality to be the best proof that a people is peace-loving. I cannot agree, and I hope that all other representatives in the General Assembly will be unable to agree with them in their contention. I have no desire to hurt anyone, but I maintain that the peace-loving peoples of the world were those that fought against Hitler and against Fascism, because without their fight we could not sit here today and Hitler would rule the world. The neutrality of many States prolonged the war. Earlier in our discussions I once used as an example a quotation from Dante, who placed in Hell, very deep in Hell, the neutrals—"those who meddle neither with God nor with the devil". On the one hand, it is stated that a neutral country is peace-loving, and, on the other hand, that a State which was a fighting country and made the greatest effort to contribute to the struggle against the common enemy is not considered to be peace-loving. I think this is a bad interpretation of our Charter.

Secondly, Mr. Evatt and, especially, Mr. McNeil mentioned the question of sovereignty and treaties. There are so many differences between treaties, but I am thinking in particular of the relationship between the United Kingdom and Transjordan. India, too, before becoming a Dominion, was party to a treaty with the United Kingdom, but I do not think that anyone here

avec d'autres. Je puis déclarer à cet égard que la Transjordanie n'est, en aucune façon, responsable de l'absence de relations diplomatiques entre elle et l'URSS.

Dès les premiers temps de la deuxième guerre mondiale, la Transjordanie a déclaré la guerre à l'Axe et a pris une part active aux opérations militaires. Quant à Sa Majesté hachémite, le roi Abdullah, un des chefs arabes les plus importants et les plus éminents depuis la première guerre mondiale, c'est un homme pacifique, qui mène son peuple, par des voies démocratiques, vers la prospérité et le progrès.

On a fait allusion à la "grande Syrie". Nous tenons à déclarer qu'il s'agit là d'une question qui intéresse directement les Arabes eux-mêmes. En conclusion, je voudrais souligner que, à notre avis, la Transjordanie remplit toutes les conditions posées au paragraphe 1 de l'Article 4 de la Charte.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant de la Yougoslavie.

M. KOSANOVIC (Yugoslavie) (*traduit de l'anglais*): Je ne vais pas beaucoup m'étendre sur l'aspect juridique de ce problème. Il a fait l'objet d'un examen très approfondi au sein de la Première Commission, et M. Lange, représentant de la Pologne ainsi que M. Vyshinsky l'ont exposé clairement aujourd'hui, de sorte que je ne saurais prétendre apporter de nouveaux éléments. Je voudrais cependant répondre à certaines remarques du représentant de l'Australie, M. Evatt, et du représentant du Royaume-Uni, M. McNeil.

M. Evatt et M. McNeil ont commencé par un panégyrique de la neutralité. Il semble qu'ils considèrent la neutralité comme la meilleure preuve du pacifisme d'un peuple. Pour ma part, je ne saurais être d'accord avec eux et j'espère qu'aucun de vous, Messieurs, le sera. Je ne veux choquer personne ici; je soutiens cependant que les peuples pacifiques du monde sont ceux qui ont combattu Hitler et le fascisme, car, sans la lutte qu'ils ont menée, nous ne pourrions pas siéger ici aujourd'hui et Hitler commanderait au monde. La neutralité de bien des Etats a prolongé la guerre. J'ai pris comme exemple, au cours de nos débats antérieurs, une citation de Dante, qui place dans l'enfer, au profond de l'enfer, les neutres, "ceux qui ne se rangent ni avec Dieu, ni avec le diable". D'une part, on considère qu'un pays neutre est pacifique et, d'autre part, qu'un Etat qui a combattu et a fait les plus grands efforts pour contribuer à la lutte contre l'ennemi commun n'est pas pacifique. Je crois que c'est là mal interpréter notre Charte.

Le deuxième point mentionné par ces deux représentants, et, en particulier, par M. McNeil, est celui de la souveraineté et des traités. Il y a traité et traité; et, quand je pense aux relations qui existent entre le Royaume-Uni et la Transjordanie, je ne peux m'empêcher de me rappeler que l'Inde, elle aussi, avant d'être un dominion, était partie à un traité qui la liait au

could consider this as a relationship between equals.

I must correct Mr. McNeil most emphatically in regard to his comparison of the relationship between Transjordan and the United Kingdom, and that existing between Yugoslavia and the USSR. Yugoslavia is absolutely free and sovereign and we have no USSR troops in our territory, whereas, unless I am mistaken, there were more British troops in Transjordan after the proclamation of liberty than there were before.

In speaking of Albania, Mr. Evatt advanced the argument that, because that country is involved in a dispute, a decision on the question of its application for membership of the United Nations should be postponed.

I cannot agree with Mr. Evatt in this argument. A dispute does not prevent a Member from taking part in these discussions here. We have had the discussions of the Greek problem before the Security Council, and we invited Bulgaria and Albania to take part in these discussions. They had to make some statements before they came there to take part in the discussions. It would have been much easier if they had been Member States. I strongly and most emphatically reject Mr. Evatt's remark that Albania could not become a Member before the matter of the British seamen was cleared up. It is an implication that Albania committed murder. I do not think the words used by Mr. Evatt corresponded to the truth.

On the other hand, we should remember that we are discussing the possibility of entry into the United Nations of those States which were our enemies during the war, against whom we fought, and with whom we made the peace treaties only a very short time ago; and we should remember that we are discussing the entry into the United Nations of former satellites of Germany and Italy. Yet, there are Members who would reject Albania—a country which, among all those whose applications were here before us, fought from the very beginning with us. This is a bad argument. This is the same argument that was earlier used by Greek representatives here, who said Albania was a country which had declared war on Greece. This is a repetition of something which is not true. Albania was occupied by Italy, fascist Italy, and an Italian fascist regime was imposed on Albania.

Permit me to give you some quotations from a man in a very responsible position, who led fascist Italy during the last decade. Count Ciano, in "The Ciano Diaries", which were published in the United States with an introduction by Sumner Welles in 1946, gives the clearest account of what happened to Albania in 1939; how Italy did everything to confuse the situation. "We must spread the most varied rumours; like the cuttle-fish we must darken the waters."

Royaume-Uni; personne ici, je crois, ne pourrait considérer ce genre de relations comme des relations d'égal à égal.

Je dois m'élever avec force contre la comparaison qu'a faite M. McNeil entre les liens unissant la Transjordanie et la Grande-Bretagne et ceux qui existent entre la Yougoslavie et l'URSS. La Yougoslavie est absolument libre et souveraine et nous n'avons pas, sur notre territoire, de troupes appartenant à l'URSS, alors que, si je ne m'abuse, il y a eu plus de troupes britanniques, en Transjordanie, après la proclamation d'indépendance qu'il n'y en avait auparavant.

Lorsque M. Evatt a parlé de l'Albanie, il a prétendu que, puisque ce pays est actuellement partie à un différend, il faudrait remettre à plus tard toute décision sur sa demande d'entrée dans l'Organisation des Nations Unies.

Je ne puis accepter l'argument de M. Evatt. Un différend ne peut empêcher un Membre de participer ici à nos débats. Lors de notre discussion de la question grecque au Conseil de sécurité, nous avons invité la Bulgarie et l'Albanie à prendre part aux débats. Ces deux pays ont dû faire certaines déclarations avant de venir prendre part aux travaux. La chose est été bien plus facile si ces Etats avaient été Membres de l'Organisation. Je m'éleve fortement et de la façon la plus formelle contre cette opinion de M. Evatt que l'Albanie ne pourrait devenir Membre avant que l'affaire des marins ne fût réglée. Cela revient à dire que l'Albanie serait coupable de meurtre. Je ne crois pas que les termes employés par M. Evatt correspondent à la vérité.

D'autre part, nous devrions nous rappeler que nous sommes en train de discuter de la possibilité d'admettre au sein des Nations Unies certains Etats qui ont été nos ennemis pendant la guerre, contre lesquels nous avons combattu et avec qui nous n'avons signé de traités de paix que tout récemment. Il nous faut nous rappeler que nous discutons de l'admission au sein des Nations Unies d'ex-satellites de l'Allemagne et de l'Italie. Et, pourtant, certains Membres voudraient rejeter la candidature de l'Albanie, de l'Albanie qui, parmi tous les Etats qui nous ont adressé leur demande d'admission, a combattu à nos côtés dès les tout premiers jours de la guerre. C'est là un mauvais argument. Il en a été de même lorsque, il y a quelque temps, les représentants de la Grèce ont dit que l'Albanie avait déclaré la guerre à la Grèce. C'est répéter des affirmations contraires à la vérité. L'Albanie était alors occupée par l'Italie, l'Italie fasciste, qui lui avait imposé un régime fasciste analogue à celui de l'Italie.

Permettez-moi de citer certains passages de la main d'un homme qui a occupé un poste très important, qui a été parmi les dirigeants de l'Italie fasciste pendant les dix dernières années. Le comte Ciano, dans son "Journal" publié aux Etats-Unis en 1946, avec une introduction de M. Sumner Welles, explique de la façon la plus claire ce qui s'est passé en Albanie en 1939, et comment l'Italie a fait alors tout son possible pour rendre la situation confuse: "Nous devons faire courir les bruits les plus divers; comme la sépia, nous devons troubler l'eau."

The following entry appears under the date of 23 March 1939: "I am also preparing one with Vitetti. It is an accord which, though couched in courteous terms, will permit us to effect the annexation of Albania. The Duce has approved it. Either Zog accepts the conditions which we lay before him or we shall undertake the military seizure of the country. To this end we are already mobilizing and concentrating..."

Under the date of 25 March 1939, the following appears: "De Ferraris left for Tirana, taking with him the planned agreement for the protectorate. It is not yet possible to foresee what the developments will be, but it seems probable than King Zog will give in. There is, above all, a fact on which I am counting; the coming birth of Zog's child. Zog loves his wife very much, as well as his whole family. I believe that he will prefer to ensure his dear ones a quiet future. And, frankly, I cannot imagine Geraldine running around fighting through the mountains of Unthi or Mirdizu in her ninth month of pregnancy."

Consider this beautiful note made by Mussolini's Minister of Foreign Affairs on 2 April 1939; "Muti arrived in Rome, and I got ready to send him to Tirana with a small band of men of the same type as himself, in order to create the incidents which are to take place next Thursday evening if the King, in the meantime, has not had the kindness to capitulate. I gave him freedom of action, but he is under definite orders: to respect the Queen and the child . . . ; to create terror during the night; at daybreak to hide in the woods and await the arrival of our troops, trying, in the meantime, to impede Zog's retreat toward Mati."

On 12 April, when Ciano arrived in Tirana in triumph after the Italian troops had entered Albania and imposed their regime, he made this note in his "Diaries": "However, things are not going so smoothly as it might appear. There is a great deal of opposition to a personal union. All are in agreement on having a prince of the House of Savoy or, better still, they would like to have me. But they understand that giving the crown to Victor Emmanuel III means the end of Albanian independence. I have long discussions with many chiefs; the most stubborn are those from Scutari . . . whom it will be easy to convince, however, as soon as I distribute bundles of Albanian francs, which I have brought with me. Nevertheless, things go well during the meeting of the electoral body; there is a unanimous vote, which is also very enthusiastic. They come as a delegation to bring me their decision. I speak from the balcony of the legation and am especially successful when I give assurance that the decision will prejudice neither the form nor substance of Albanian independence. Let it be understood that this success refers to the masses, because I see the eyes of some patriots flaming with anger and tears running down their faces. Independent Albania is no more."

A la date du 23 mars 1939, il écrit ceci: "Je prépare la même chose avec Vitetti. Il s'agit d'un accord qui, bien que couché en termes courtois, nous permettra d'assurer l'annexion de l'Albanie. Le Duce l'a approuvé. Ou bien Zogou acceptera les conditions que nous lui présentons, ou bien nous entreprendrons de nous saisir du pays par la force. Nous sommes déjà en train de mobiliser et de concentrer nos troupes . . ."

A la date du 25 mars 1939, il écrit ceci: "De Ferraris est parti pour Tirana, emportant avec lui le projet d'accord pour le Protectorat. Il n'est pas encore possible de prévoir la suite des événements, mais il semble probable que le roi Zogou cédera. Il y a surtout un fait sur lequel je compte: la naissance prochaine de l'enfant de Zogou. Zogou aime beaucoup sa femme, ainsi que toute sa famille. Je crois qu'il préférera assurer aux siens un avenir paisible. Franchement, je ne puis m'imaginer Géraldine allant, au neuvième mois de sa grossesse, combattre dans les montagnes d'Unthi ou de Mirdizu".

Méditons ces lignes admirables, écrites le 2 avril 1939 par le Ministre des affaires étrangères de Mussolini: "Muti est arrivé à Rome et j'ai pris toutes dispositions pour l'envoyer à Tirana, avec un petit groupe d'hommes tels que lui, pour créer les incidents qui doivent avoir lieu jeudi prochain au soir, si le roi n'a pas eu, dans l'intervalle, la bonté de capituler. Je lui ai donné carte blanche; il a cependant des ordres précis: respecter la reine et l'enfant . . . provoquer la terreur pendant la nuit; à l'aube, se cacher dans les bois et attendre l'arrivée de nos troupes, en essayant, entre temps, de gêner la retraite de Zogou en direction de Mati".

Le 12 avril, lorsque, les troupes italiennes ayant pénétré en Albanie et y ayant imposé leur régime, Ciano est entré en triomphe à Tirana, il écrivait ceci dans son "Journal": "Les affaires ne vont cependant pas aussi bien qu'on pourrait le croire. Il y a beaucoup d'opposition à l'union personnelle. Tous sont d'accord pour avoir un prince de la Maison de Savoie ou, encore mieux, ils voudraient m'avoir comme prince. Mais ils comprennent que donner la couronne à Victor Emmanuel III signifie la fin de l'indépendance de l'Albanie. J'ai eu de longues discussions avec de nombreux chefs; les plus têtus sont ceux de Scutari . . . qu'il sera cependant facile de convaincre dès que j'aurai distribué des sacs de francs albanais que j'ai apportés avec moi. Néanmoins tout va bien au cours de la réunion du corps électoral; le vote est unanime et, de plus, fort enthousiaste. Ils viennent à moi, en délégation, pour me présenter leur décision. Je parle du balcon de la légation et j'ai un succès tout particulier lorsque je donne l'assurance que la décision ne portera préjudice ni à la forme, ni au fond de l'indépendance albanaise. Bien entendu, quand je parle de succès, c'est de succès auprès des masses qu'il s'agit, car je vois les yeux de certains patriotes s'enflammer de colère et les larmes couler le long de leurs joues. L'Albanie indépendante n'est plus."

All this is history. Today, compare the position of Albania with that of some of those other countries which provoked the war, such as fascist Italy. To prefer Italy as a Member of the United Nations would be a political mistake. Generally speaking, the tendency to limit the importance of decisions of the Security Council—that is, the importance of agreement between the USSR, the United States, the United Kingdom, France and China—is a tendency which endangers the very existence of this Organization.

That is why the Yugoslav delegation will vote against this proposal:

The PRESIDENT: I call upon the representative of Argentina.

Mr. ARCE (Argentina) (*translated from Spanish*): I find myself obliged to speak again, since some of the representatives who spoke before me have referred to questions which I did not think would be discussed in the Assembly. Of course, as the war has no connexion with the admission of new Members, I shall not speak of the war. Nor shall I refer to politics, which would mean speaking of the ascendancy which some of the great Powers are seeking in order to wield greater influence on the different nations of the world. Although the question is obviously a political one, I shall confine myself exclusively to dealing with it in the spirit of the Charter, for as I have already said in the First Committee, the question, although political, is a matter which should be dealt with as though it were purely juridical.

There are delegations which wish the Big Five to have a meeting on this matter and which have invited them to do so. I repeat, for the hundredth time, that, in the General Assembly of the United Nations, there are neither small nor great Powers: here all States are exactly equal. The question of the great Powers is a matter which can be discussed only in the Security Council. For this reason, any resolution put forward with the object of inviting the great Powers to reach agreement on the admission of new Members is to my mind contrary to the spirit of the Charter, and the Argentine delegation will vote against it.

There is talk also of inviting the Security Council to reconsider this matter. I think that the best means of ensuring that the Security Council and the General Assembly maintain the good relations which should exist between two such important organs of the United Nations, would be to avoid invitations of this kind, except in cases where collaboration is specifically required by the Charter. But in the present case any invitations made by the Assembly to the Security Council, which has rebuffed both the Assembly and committees appointed by the Assembly, and which declines to recognize the Assembly's rights, would seem to me in the worst possible taste. After all, a certain consideration

Tout cela appartient à l'histoire. Comparez, aujourd'hui, la situation de l'Albanie à celle de certains autres pays qui ont provoqué la guerre, comme l'Italie fasciste. Fréférer l'Italie comme Membre de l'Organisation des Nations Unies serait une faute politique. D'une manière générale, la tendance à limiter l'importance des décisions du Conseil de sécurité—c'est-à-dire ici l'importance de l'entente entre l'URSS, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et la Chine—est une tendance qui met en péril l'existence même de l'Organisation.

C'est pourquoi la délégation yougoslave votera contre cette proposition.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant de l'Argentine.

M. ARCE (Argentine) (*traduit de l'espagnol*): Je me vois contraint de monter encore une fois à la tribune, car quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé ont touché à des questions que je ne croyais pas devoir être abordées devant l'Assemblée. Puisqu'il est admis que la guerre ne doit avoir aucun rapport avec l'admission de nouveaux Membres, je laisserai la guerre de côté. Je ne parlerai pas non plus de la politique suivie par quelques-unes des grandes Puissances qui essaient d'user de leur pouvoir pour influencer l'opinion des diverses nations du monde; et, bien que cette question soit évidemment d'ordre politique, je me bornerai uniquement à l'examiner en m'inspirant de l'esprit de la Charte, car, comme je l'ai déjà dit devant la Première Commission, même si la question présente un aspect politique, il faut la considérer comme étant essentiellement d'ordre juridique.

Certaines délégations, désireuses de voir les cinq grandes Puissances se réunir pour résoudre cette question, les ont invitées à le faire. Je répète pour la centième fois qu'il n'existe à l'Assemblée générale des Nations Unies ni grandes ni petites Puissances; tous les Etats y sont sur un pied d'exacte égalité. La question des grandes Puissances ne peut se poser qu'au sein du Conseil de sécurité. Pour cette raison, je considère comme contraire à l'esprit de la Charte toute résolution tendant à inviter les grandes Puissances à se mettre d'accord au sujet de l'admission de nouveaux Membres et je déclare que la délégation de l'Argentine votera contre toute proposition de ce genre.

On envisage également d'inviter le Conseil de sécurité à examiner de nouveau la question. A mon avis, si le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale désirent maintenir entre eux de bonnes relations, comme il se doit entre deux organes aussi importants de l'Organisation des Nations Unies, le mieux pour eux est de ne faire aucune invitation de ce genre, lorsqu'il ne s'agit pas d'un cas de collaboration expressément prévu par la Charte. Mais, dans le cas qui nous intéresse, il est évident que toute invitation faite par l'Assemblée au Conseil de sécurité, lequel a manqué d'égards envers notre Assemblée ainsi qu'envers des commissions nommées par elle et se refuse à reconnaître les droits de notre Assemblée, toute

due to the Assembly's powers and also to the Security Council itself.

The Chilean delegation—with which the Argentine delegation was in agreement on this point—declined to vote for such an invitation to the Security Council as was embodied in the resolutions contained in document A/471.

There has also been talk of consulting the International Court of Justice. This is one of the occasions on which the Argentine delegation is in full agreement with the delegation of the Union of Soviet Socialist Republics. Mr. Vyshinsky told us today that there was no reason for consulting the Court, and that generally speaking he is opposed to consulting the International Court of Justice on matters relating to the interpretation of the Charter. I am in complete agreement with the USSR representative, and it is for this reason that the Argentine delegation is unable to vote in favour of this resolution.

The interpretation of the Charter on matters relating to the General Assembly is a privilege reserved to the General Assembly itself, as is the practice with all representative bodies of this type when they have specific powers. The General Assembly of the United Nations, although it is not a deliberative body in the parliamentary sense, is a body which deliberates and passes resolutions in exercise of the powers conferred upon it by the signatories of the Charter.

It is possible that the point on which the Court would be consulted is not the interpretation of Article 4. It would be consulted on a special point in connexion with the conduct of certain members of the United Nations, which, in the opinion of the Assembly and especially of the Belgian delegation, have overstepped the bounds of the Charter and been inspired by motives extraneous to it in solving this problem of the admission of new Members.

I am not very keen on consulting the Court even in these special cases, but we shall vote in favour of consultation, on the understanding that an effort is being made to clarify the conduct of certain Members rather than, properly speaking, to interpret the Charter. Whenever those who do not understand our opinion or our doctrine insist on this point, I shall insist on the contrary opinion or doctrine. The admission of new Members depends on two resolutions, one by the Security Council, making a recommendation, and the other by the Assembly, making a decision.

It is no good trying to interpret the English, French, Spanish, Russian or Chinese text of the Charter to mean "upon the favourable recommendation of the Security Council", when the original reads merely "upon the recommendation of the Security Council"; the Charter does not say "favourable", but only "upon the recom-

invitation, dis-je, serait des plus déplacées. Les pouvoirs de l'Assemblée ainsi que le Conseil de sécurité lui-même, méritent bien une certaine considération.

La délégation du Chili — elle l'a déclaré elle-même, et celle de l'Argentine est d'accord avec elle — n'a pas voulu voter pour l'invitation de ce genre faite dans les résolutions figurant au document A/471.

On a également parlé de demander un avis consultatif à la Cour internationale de Justice. Voilà un des points sur lequel la délégation de l'Argentine est en accord absolu avec la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. M. Vyshinsky nous a dit aujourd'hui qu'il n'existe aucune raison de demander cet avis consultatif et que, d'une façon générale, il est opposé à toute consultation de la Cour internationale de Justice à propos de l'interprétation de la Charte. Je suis exactement du même avis que le représentant de l'URSS et c'est pourquoi la délégation de l'Argentine ne pourra voter pour cette résolution.

L'interprétation de la Charte touchant les questions qui concernent l'Assemblée générale revient exclusivement à l'Assemblée générale; telle est la règle pour tous les collèges de ce genre qui ont des attributions bien déterminées. L'Assemblée générale des Nations Unies, bien que n'étant pas un corps délibératif au sens parlementaire, est un organe qui délibère et prend des résolutions dans les limites des pouvoirs qui lui ont été conférés par les pays signataires de la Charte.

Cependant, dans le cas présent, il se peut que ce ne soit pas pour une interprétation de l'Article 4 que l'on ait à demander l'avis de la Cour internationale de Justice. La consultation porterait plutôt sur un aspect particulier relatif à la conduite de quelques Membres de l'Organisation des Nations Unies qui, de l'avis de l'Assemblée et tout spécialement de la délégation belge, seraient sortis du cadre et des limites de la Charte en prenant en considération d'autres motifs pour résoudre le problème de l'admission de nouveaux Membres.

Avoir recours à la Cour internationale de Justice, même pour ces cas particuliers, est un procédé qui ne me séduit guère; mais nous voterions pour cette manière de faire s'il s'agissait de qualifier la conduite de certains Membres et non, à proprement parler, d'interpréter la Charte. Chaque fois que ceux qui ne comprennent ni notre opinion ni notre doctrine insisteront à ce sujet, je soutiendrai la thèse opposée. Cette question de l'acceptation de nouveaux Membres dépend de deux résolutions: l'une, du Conseil de sécurité, qui formule une recommandation, et l'autre, de l'Assemblée générale, qui prend une décision.

Que l'on parte de l'anglais, du français, de l'espagnol, du russe ou du chinois pour traduire les termes "sur recommandation du Conseil de sécurité" on n'arrivera jamais à la traduction: "sur recommandation favorable du Conseil de sécurité"; en effet, la Charte ne dit pas "favorable", elle se borne à dire "sur recommandation".

mendation"; and as I have already said before, the recommendation may be in favour of accepting the application, against accepting the application or in favour of postponing the application.

So much for the recommendation. The rest is beside the point, and cannot bind us Members of the Assembly, particularly when we read the Charter for ourselves, and whatever may be the recollections of people who were at Washington at the time of Dumbarton Oaks, or at San Francisco when the Charter was drawn up, our task is to read the Charter and to interpret it in accordance with its own purposes and principles, and not in accordance with the wishes of this or that country, which, from the point of view of its own interests, wishes that all States shall do what it wants rather than accept the wishes of the majority. So we must all realize that the position remains unchanged.

In 1946, I do not think that any attention was paid to the Argentine delegation when it stated that the decision on the admission of new Members belonged to the General Assembly. I did not press the point, because no purpose is served by annoying people. This year I have had the satisfaction of hearing six or seven delegations say that the Argentine delegation was right. As long as I represent my country before this Assembly, we shall continue our struggle in the hope that sooner or later the six or seven representatives who now support the Argentine thesis will become twenty-seven or twenty-eight, enough to give a majority for an interpretation of the Charter, which in this connexion the Assembly alone can do.

Remember that there has been talk of special editions of the Charter, and it has even been said, that the Argentine delegation must have some special Charter of its own for it to support such a contention, but that is not the case. I always consult the official Charter. The people who seem to me to have a special edition of the Charter are those who want to read "favourable recommendation" for "recommendation".

I think you will agree that there is some difference between a woman and a pretty woman. A woman is a woman, and a pretty woman, well, she is a pretty woman, but there is a slight difference, and it is the same with recommendations. There may be a favourable recommendation, an unfavourable recommendation or no recommendation; that is to say, consideration of the application may be postponed. There are people who want to say "favourable recommendation" where the Charter says "recommendation". I will not have it that whenever we speak of a woman we mean a pretty woman, because unfortunately, all women are not pretty.

I repeat that our doctrine is making progress, and the time is coming when everyone, both the great Powers and the majority of the delegations, will have to find a solution for this impasse. Otherwise we shall have to wait for that revision of the Charter which seems to inspire

Comme je l'ai répété déjà, et je n'y insisterai pas, la recommandation peut être d'accepter la demande, de la repousser ou d'en différer l'examen.

Voilà ce que signifie "recommandation"; tous les autres arguments que l'on va chercher bien loin ne sauraient lier les Membres de l'Assemblée, d'autant moins que, lorsque nous lisons la Charte, et quels que soient les souvenirs qu'ont pu garder ceux qui étaient à Washington au moment des négociations de Dumbarton Oaks ou à San Francisco au moment de la rédaction de la Charte, nous devons nous borner à l'interpréter conformément à ses objets et à ses principes et non selon les aspirations particulières de tel ou tel pays. En effet, tel ou tel pays ne considère les autres pays que sous l'angle de ses propres intérêts et désire uniquement qu'ils fassent ce qui lui sera profitable, et non ce que désire la majorité de ces pays. De cette façon la situation reste toujours la même.

En 1946, si mes souvenirs sont exacts, on n'a même pas écouté la délégation de l'Argentine lorsqu'elle a déclaré que la question de l'admission de nouveaux Membres était du ressort exclusif de l'Assemblée générale. Nous n'avons pas insisté, car il ne sert à rien d'importuner les gens. Cette année, j'ai eu la satisfaction d'entendre six ou sept délégations déclarer que la délégation de l'Argentine a raison. Je suis résolu à continuer la lutte aussi longtemps que je serai ici et afin de voir les six ou sept représentants qui soutiennent notre thèse devenir vingt-sept ou vingt-huit, c'est-à-dire avoir la majorité pour interpréter la Charte, ce qui, en l'affaire, est uniquement du ressort de l'Assemblée.

Vous vous rappellerez qu'on a parlé d'éditions spéciales de la Charte, qu'on a dit que la délégation de l'Argentine devait certainement avoir une édition spéciale de la Charte pour soutenir une thèse pareille. Il n'en est rien. Je consulte toujours la Charte officielle. Là où j'estime qu'il doit exister une édition spéciale, c'est entre les mains d'une autre délégation, qui veut lire "recommandation favorable" lorsqu'il est écrit "recommandation".

Je crois qu'il y a une certaine différence entre une femme et une jolie femme. Une femme, c'est une femme, et une jolie femme, ah! c'est une jolie femme. Ce qui est quelque peu différent... Il en va de même pour les recommandations. Une recommandation peut être favorable, défavorable, ne pas se prononcer, c'est-à-dire se réserver à l'examen de la demande. Certains déclarent que là où la Charte dit "recommandation", il faut lire "favorable". Pour ma part, je n'admet pas que l'on veuille forcément dire "une jolie femme", lorsqu'on dit "une femme", car, malheureusement, toutes les femmes ne sont pas jolies.

Je répète que notre doctrine se propage et que le moment approche où tous, grandes Puissances comme majorité des délégations, devront en arriver à sortir de cette impasse. Dans le cas contraire, il nous faudrait attendre cette réforme de la Charte que tous envisagent avec terreur.

everyone with such terror: the abolition of the veto. There are some people who seem to think that the devil himself has come amongst us whenever the abolition of the veto is mentioned, as if we must be forever tied to this blessed question of Article 27, paragraph 3. We who once voted for the veto may well say some day that we do not want the veto any more. And that will be the end of the matter. And I should like to repeat once again, that, despite certain allusions made to me by Mr. Vyshinsky, I have no desire to turn any representatives out of the United Nations; indeed, I want no such thing. I want to admit the largest possible number of Members, but what I do not want is to be tied for the rest of my life to a Charter with the veto. I want a Charter without a veto.

Our original proposal was that certain nations should be declared elected because they were qualified for admission, and in view of their merits. But when I realized that only six or seven representatives were ready to vote for such a measure, I, being a reasonable man—it is not much to ask, that a man should be reasonable—said to myself: Well, if I cannot carry my point, let us fall back on something more moderate. And I consulted my colleagues from Brazil and Chile, whose desire was that if the countries in question were found to be qualified for admission they should be admitted without more ado. Very well, thought I, since I cannot have the best, I will take what I can.

Later we consulted the Australian delegation, with whom we were in complete agreement, and that is why I shall vote in favour of the resolutions which we put forward jointly with Australia, Brazil and Chile, not because I think that these embody the right doctrine, but because one should always choose the lesser of two evils. What cannot be obtained now, under pressure of a large majority of the General Assembly, may make the Security Council reflect; and let it be noted that I am speaking only of the Security Council, not of the great Powers, but of certain Members, and particularly of one generally recognized as responsible for the impasse in which we, as a body, find ourselves.

For the same reasons we submitted a draft resolution advocating the admission of Austria. But later, as we had to abandon hope of Austria's easy admission to the United Nations, we agreed with the United States in declaring Austria to be a peace-loving country, as indeed it is. Not only was poor Austria subjugated by Hitler, but it seems that it will continue to be subjugated by other Powers which do not want to be like Hitler, but which do not allow it to have its independence, despite the fact that Austria never fought against the Allies. What strange things happen in this world! But I have already given my opinion on Austria as well as

l'abolition du veto. Certaines se voilent la face, comme devant une apparition démoniaque, lorsqu'on parle d'abolir le veto, comme si nous devions toujours nous conformer au texte sacré du paragraphe 3 de l'Article 27. Nous, qui avons voulu le veto, qui l'avons voté, nous pouvons dire un beau jour: "Et maintenant en voilà assez! Nous ne voulons plus du veto". Et c'en sera fini. Cela ne signifie pas, comme m'en a accusé M. Vyshinsky, que je désire chasser de l'Organisation des Nations Unies qui que ce soit. Telle n'est pas mon intention. Je désire, au contraire, voir le plus grand nombre de pays possible faire partie de notre Organisation, mais ce que ne veux pas, c'est être assujetti pour le restant de mes jours à une Charte comportant le droit de veto. Je demande une Charte sans veto.

Notre premier projet de résolution avait pour but de prononcer l'admission de certaines nations, étant donné leurs titres et le fait qu'elles étaient capables de remplir les obligations requises. Mais, lorsque je me suis aperçu que seuls six ou sept représentants étaient disposés à voter cette résolution, en homme raisonnable — ce n'est pas beaucoup exiger que de demander que l'on soit raisonnable — je me suis dit: Puisqu'il n'est pas possible de faire triompher cette thèse, tournons-nous vers une autre thèse plus modérée. Je me suis mis d'accord à ce sujet avec mes collègues du Brésil et du Chili, qui désiraient déclarer simplement que, si ces pays étaient capables de remplir les obligations de la Charte, il fallait les admettre comme Membres de l'Organisation des Nations Unies. En effet, quand on ne peut obtenir l'impossible, il faut savoir se contenter du possible.

Plus tard, nous nous sommes joints à la délégation de l'Australie, avec laquelle nous étions absolument d'accord, et c'est pourquoi nous allons voter pour les résolutions que nous avons élaborées avec l'Australie, le Brésil et le Chili, non pas que nous estimions cette solution idéale, mais parce que nous pensons qu'entre deux maux il faut choisir le moindre. Ce qu'on ne peut obtenir actuellement, malgré la pression exercée par l'immense majorité des membres de l'Assemblée générale, peut cependant donner à penser au Conseil de sécurité. Et je précise que, quand je parle du Conseil de sécurité, je ne pense pas aux Cinq Grands, mais à certains Etats Membres bien déterminés, dont l'un a été reconnu comme responsable de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons tous.

Pour les mêmes raisons, nous avons également présenté un projet de résolution demandant l'admission de l'Autriche. Mais, par la suite, ayant dû abandonner notre projet de faire accepter facilement l'Autriche comme Membre de l'Organisation des Nations Unies, nous nous sommes accordés avec les Etats-Unis pour déclarer que l'Autriche était un pays pacifique. Je pense bien qu'elle l'est, pacifique! Cette pauvre Autriche qui, non seulement est devenue l'esclave d'Hitler, mais encore semble également devoir devenir l'esclave d'autres, qui ne voudraient pas ressembler à Hitler, mais qui, cependant, ne rendent pas à l'Autriche son indépendance, bien qu'elle

on Korea, two peace-loving, inoffensive countries which are not to blame for the fact that the Japanese and Hitler made them pay for faults that they had not committed, and which are still paying for faults that they did not commit.

I have now set forth the correct doctrine on the admission of new Members, and the reasons why we are going to vote in favour of certain resolutions and against others. I cherish the hope that in these circumstances the General Assembly, by taking decisive action—and that is why I am asking for as many votes as possible in favour of the resolution submitted by Australia, Argentina, Brazil and Chile—will be able to influence certain of the more recalcitrant members of the Security Council.

I have thus stated my delegation's case in detail in order to avoid any possible confusion.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United States of America.

Mr. STEVENSON (United States of America): I will not detain you long. This will just be a speech, not a "pretty" one, like the woman mentioned by Mr. Arce.

It has been asserted again that the unwillingness of the United States to agree to the admission of Albania, and the other treaty States, Bulgaria, Hungary and Roumania, results only from political motives, from our distaste for internal developments in those countries. We have made it quite clear in our statements on every pertinent occasion that we do not oppose the application of any country because of our distaste for its political regime, or our disagreement with its political philosophy.

The Charter requires the Organization to exercise its judgment as to whether each applicant is able and willing to carry out the obligations contained in the Charter. In the cases of these applicants, Albania, Outer Mongolia, Bulgaria, Roumania and Hungary, we have raised objections which pertain clearly and directly to the obligations contained in the Charter. As representatives are well aware, a succession of international agreements has governed the relationships of the Allied and associated Powers most immediately concerned with the Governments of Bulgaria, Roumania and Hungary during this period of transition towards normal peaceful conditions in which those countries would be fully restored to membership in the community of nations.

n'ait jamais combattu les Alliés. Allez comprendre les choses extraordinaires qui arrivent dans ce monde! Mais j'ai déjà donné mon opinion au sujet de l'Autriche comme de la Corée, deux pays pacifiques, inoffensifs, qu'on ne saurait rendre responsables d'avoir été contraints par Hitler et les Japonais respectivement, à payer pour des fautes qu'ils n'avaient pas commises, deux pays qui continuent à payer pour des fautes qui ne leur sont pas imputables.

Je viens d'exposer la véritable doctrine qui devrait régir l'admission de nouveaux Membres et de dire les raisons pour lesquelles nous allons voter pour certaines résolutions et nous opposer aux autres. Je conserve l'espoir que, dans ces conditions, l'Assemblée générale, grâce à sa décision définitive — et, pour cela, je demande à la majorité des membres de bien vouloir voter pour la résolution de l'Australie, de l'Argentine, du Brésil et du Chili — pourra avoir une influence sur les membres les plus récalcitrants du Conseil de sécurité.

J'ai voulu préciser la position de notre délégation pour qu'il n'y ait aucune confusion à ce sujet.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant des Etats-Unis d'Amérique.

M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je serai bref. Ce sera un discours, sans plus, et non un "joli" discours, comme la "jolie femme" dont vient de parler M. Arce.

On a de nouveau soutenu que l'opposition des Etats-Unis à l'admission de l'Albanie et des autres pays qui viennent de signer le Traité, la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie, ne provient que de motifs purement politiques et de notre aversion pour l'évolution interne de ces pays. Nous avons déclaré aussi clairement que possible, chaque fois que nous en avons eu l'occasion que ce n'est pas à cause de notre répugnance à l'égard de son régime politique ou d'un désaccord entre ses conceptions et les nôtres en matière de politique, que nous nous opposons à l'admission d'aucun pays.

La Charte fait un devoir à l'Organisation des Nations Unies de juger si les Etats qui demandent leur admission sont capables de remplir les obligations de la Charte et disposés à le faire. En ce qui concerne l'Albanie, la Mongolie extérieure, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie, nous avons fait des objections qui ont rapport clairement et directement aux obligations de la Charte. Comme le savent tous les membres de cette Assemblée, une série d'accords internationaux a régi les relations des Puissances alliées et associées qui sont appelées à être le plus directement en cause dans les rapports avec le Gouvernement de la Bulgarie, celui de la Roumanie et celui de la Hongrie pendant la période de transition précédant le rétablissement des conditions normales de la paix et le moment où ces pays seront pleinement rétablis dans leurs droits au sein de la communauté des nations.

As at this time peace treaties are in force, peace treaties which specify clearly and explicitly that human rights shall be guaranteed in these countries, we have repeatedly stated—and I do so again—that specific acts of the regimes in Hungary, Roumania and Bulgaria have violated these treaty provisions.

These peace treaties are not of minor importance in the relations of the ex-enemy countries with other States, but are, on the contrary, basic to the relations of the ex-enemy States with a large portion of the international community. They are solemn international covenants. Important violations of their provisions are not mere matters of domestic concern. On the contrary, such violations necessarily cast serious doubt on the willingness of the violator to respect any international agreement.

I shall not weary the General Assembly with a long history of the details of these violations. In the First Committee, I gave a summary of concrete steps which have been taken by the present regime in Roumania to stifle every kind of political and ideological freedom of expression. It is said that these steps, in Roumania and elsewhere, are nothing but the punishment by the people of fascists, traitors, quislings and "Benedict Arnolds".

This is just what has been suggested in all these cases, in all these countries, but it cannot escape notice that these so-called quislings, traitors and fascists have included the leaders of every important political party opposed to the minority groups; that these parties include, in the case of each one of these countries, large democratic parties of long standing, which have been recognized as democratic and entitled to take part in the reconstruction of their countries; and that these alleged fascists have indeed men with longer, more consistent, and more notable records of opposition to fascism than those of many other members of the Governments that have condemned them.

I do not need to give names. In short, these charges of fascism have been used as a cloak for a complete and ruthless extermination of all political or ideological opposition and dissent. We regret, therefore, that we cannot support these applications for membership, but I must emphasize again that the responsibility lies with the Governments themselves. We would welcome any change which would enable the United States to support these countries in their applications for membership.

We have heard a great deal, during the afternoon and the evening, about Albania's qualifications. The United States respects the resistance of many Albanians as much as Mr. Vyshinsky does, but, without going into the Corfu incidents or any other questions regarding Albania's qualifications under Article 4, let me only say that, in the opinion of my delegation, Albania cannot qualify for membership now in view of the find-

Puisqu'il existe, en ce moment, des traités de paix qui spécifient, de façon claire et explicite, que les droits de l'homme devront être garantis dans ces pays, nous n'avons cessé de dire — et je l'affirme encore — que les Gouvernements actuels de la Hongrie, de la Roumanie et de la Bulgarie ont formellement violé ces dispositions des traités.

Ces traités de paix ne sont pas, pour les relations entre les Etats ex ennemis et les autres Etats, d'une importance secondaire. Ils sont, au contraire, fondamentaux pour les relations des Etats ex ennemis avec une grande partie de la communauté internationale. Ce sont des pactes internationaux solennels. D'importantes violations de leurs dispositions ne sont pas de simples questions d'ordre intérieur. Au contraire, elles suscitent des doutes graves sur le respect que le violateur serait disposé à manifester à l'égard d'un accord international quel qu'il soit.

Je ne fatiguerai pas l'Assemblée par un long récit du détail de ces violations. Devant la Première Commission, j'ai fait un résumé des mesures concrètes que le Gouvernement actuel de la Roumanie a prises pour étouffer toute espèce de liberté d'expression politique et idéologique. On a allégué que les mesures ainsi prises, en Roumanie et ailleurs, n'étaient que la punition, par le peuple, des fascistes, des trahisseurs, des collaborateurs et des Bazaine.

C'est exactement ce qu'on a prétendu, dans chacun de ces cas et dans tous ces pays. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer que parmi ces présumés collaborateurs, trahisseurs et fascistes figuraient les leaders de tous les partis politiques importants opposés aux groupes de la minorité; on ne peut s'empêcher de remarquer que ces partis comprenaient, dans chacun de ces pays, de grands partis démocratiques au passé considérable, connus comme démocratiques et qualifiés pour participer à la reconstruction de leur pays. Ces présumés fascistes comprenaient des hommes qui, dans l'opposition au fascisme, ont des états de service plus longs, plus constants et plus remarquables que bon nombre des membres des Gouvernements qui les ont condamnés.

Je n'ai pas besoin de citer de noms. En somme, ces accusations de fascisme ont servi de façade à l'élimination complète, impitoyable, de toute opposition et de tout dissensément idéologiques ou politiques. Nous ne croyons donc pas, à notre grand regret, devoir appuyer les demandes d'admission de ces Etats, mais je souligne encore une fois que leur gouvernement lui-même en porte la responsabilité. Nous accueillerons bien volontiers tout changement qui permettrait aux Etats-Unis d'Amérique d'appuyer les demandes d'entrée de ces pays.

Nous avons beaucoup entendu parler, cet après-midi et ce soir, des titres de l'Albanie. Les Etats-Unis respectent autant que M. Vyshinsky la résistance de nombreux Albanais. Cependant, sans entrer dans le détail des incidents de Corfou ou de toute autre question touchant les titres de l'Albanie aux termes de l'Article 4, permettez-moi de dire seulement que, de l'avis de la délégation des Etats-Unis, l'Albanie n'est pas quali-

ing of the Commission of Investigation concerning Greek Frontier Incidents, concurred in by a majority of the Security Council, that Albania has extended assistance to the guerillas operating against Greece.

In these circumstances, we think that our refusal to consider Albania as a peace-loving State, qualified for admission, requires no further explanation and no apology.

We have heard a great deal, both here and in the First Committee, with regard to fascism. We should probably have as much trouble reaching a common definition of fascism as we evidently have in defining the term "peace-loving". To us the two worst features of fascism are, first, its totalitarianism or non-recognition of human or spiritual values outside the State, except as they may be conferred or allowed by the State; and secondly, its aggressive intentions towards its neighbours.

These features of fascism do not characterize Portugal, which in this discussion has been labelled as fascist with considerable warmth. Although the Portuguese Government is authoritarian in form, it is no more objectionable in this respect than some of the Charter Members of the United Nations.

This afternoon Mr. Vyshinsky, in attacking the eligibility of Ireland as well as Portugal, gave us a new definition of "peace-loving". He said—and I hope I am quoting him exactly—that a peace-loving State is a State which fought fascism or assisted in that struggle. One could speculate over the position of the USSR itself under this definition, if it had not been attacked by nazi Germany.

More interesting, however, is how this definition squares with Mr. Vyshinsky's enthusiastic support of ex-enemies that fought for fascism, not against it. Evidently Mr. Vyshinsky prefers a reformed enemy to a consistent neutral. Let me remind him that Portugal, which he attacked so vigorously, qualifies even under his definition of "peace-loving", because the air bases in the Azores were of great assistance to the Allies and associated Powers during the war. They helped thousands of my countrymen, including myself, to cross the Atlantic.

I shall not impose on the representatives a recital of the reasons why we have supported the admission of Italy, Finland, Austria, Ireland and Transjordan. As to the last, however, I must confess to getting more amusement than enlightenment from the vigorous assault on Transjordan's independence by the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic.

We earnestly support the resolutions before the General Assembly which recommend a re-

fiée pour prendre place parmi les Nations Unies, à cause des conclusions de la Commission d'enquête sur les incidents survenus à la frontière grecque, sanctionnés par la majorité des membres du Conseil de sécurité, et qui ont démontré que l'Albanie a aidé les francs-tireurs qui combattaient la Grèce.

Dans ces conditions, nous pensons que notre refus de reconnaître l'Albanie comme un Etat pacifique, digne d'être admis n'a besoin ni de plus amples explications ni d'excuses.

Nous avons beaucoup entendu parler de fascisme, ici et au sein de la Première Commission. Nous aurions probablement autant de difficulté à arriver à une définition commune du fascisme que nous en avons visiblement à définir le terme "pacifique". A notre avis, les deux traits les plus haïssables du fascisme sont, en premier lieu, son caractère totalitaire, c'est-à-dire le refus de reconnaître les valeurs humaines ou spirituelles en dehors de l'Etat, sauf dans la mesure où elles sont conférées ou autorisées par l'Etat, et, en second lieu, ses intentions agressives contre ses voisins.

Ces deux caractéristiques ne s'appliquent pas au Portugal, à qui l'on a, au cours de ce débat, attaché avec beaucoup de chaleur l'étiquette de "fasciste". Bien que le Gouvernement portugais soit de forme autoritaire, il n'est pas plus critiquable à cet égard que le régime de certains Etats Membres de l'Organisation depuis sa fondation.

M. Vychinsky, attaquant cet après-midi la validité des droits de l'Irlande et du Portugal, nous a donné une nouvelle définition du mot "pacifique". Il a dit — et j'espère que je le cite correctement — qu'un Etat pacifique est celui qui a combattu le fascisme ou qui a aidé à la lutte contre le fascisme. On pourrait se demander quelle aurait été, au regard de cette définition, la situation de l'URSS elle-même, si elle n'avait pas été attaquée par l'Allemagne nazie.

Il est d'ailleurs encore plus intéressant d'étudier comment cette définition peut cadrer avec l'appui enthousiaste qu'apporte M. Vychinsky à des ex-ennemis qui ont combattu pour et non contre le fascisme. Evidemment, M. Vychinsky préfère un ennemi qui se repente à un neutre qui n'a jamais failli. Permettez-moi de lui rappeler que le Portugal même, qu'il a si vigoureusement attaqué, tombe sous le coup de sa définition du mot "pacifique", car les bases aériennes des Açores ont été d'un secours précieux pour les Pussances alliées et associées, au cours de la guerre. Elle ont permis de franchir l'Atlantique à des milliers de mes compatriotes et à moi-même.

Je ne voudrais pas vous imposer, Messieurs, la récapitulation des raisons pour lesquelles nous avons préconisé l'admission de l'Italie, de la Finlande, de l'Autriche, de l'Irlande et de la Transjordanie. En ce qui concerne cette dernière, d'ailleurs, je dois avouer que l'attaque vigoureuse du représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine contre l'indépendance de la Transjordanie m'a plus amusé qu'éclairé.

Nous appuyons fermement les projets de résolution présentés à l'Assemblée générale et tendant

consideration of the application of Ireland, Portugal, Transjordan, Italy, Finland and Austria. We have supported these applications at every stage; we are convinced that all of these countries deserve to be admitted. It is our earnest hope that the adoption of these resolutions by the General Assembly will hasten the process of admission.

Let me conclude by saying again that the United States delegation will gladly consult with the other permanent members of the Security Council, in accordance with the Polish resolution which was adopted by the First Committee. I must say that Mr. Vyshinsky's attitude this afternoon does not give us much encouragement that such consultation will be productive.

Finally, I should like to repeat that the United States will not exercise its right of veto in the Security Council to exclude from the United Nations any of the present applicants which the General Assembly deems qualified for membership, and that we would go further and would be willing to accept the complete elimination of the veto in the Security Council in connexion with applications for membership in the future.

Let me say again that, if there really is a sincere desire on the part of the other permanent members for consultation with regard to membership, I submit that consultation, with a view to an agreement among the permanent members to waive their right of veto on membership applications, would be most welcome to my Government; since the successful outcome of such a discussion and such an agreement would lead to a solution of this vexing membership problem, to the very great good of the United Nations now and forever.

The PRESIDENT: The discussion on the report of the First Committee is now closed. I shall put to the vote the first resolution proposed by the First Committee, which is to be found in document A/471.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics): I should like to ask the President to mention at this time the names of those whose resolutions are listed; that has not been read.

The PRESIDENT: The resolutions of the First Committee (document A/471) concern the admission of new Members. If the General Assembly wishes, I can ask that the first resolution be read.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics): The First Committee voted on the resolution of a particular country. I should like to have mentioned to which country this resolution belongs. There are several resolutions—six or seven of them.

à un nouvel examen des demandes d'admission de l'Irlande, du Portugal, de la Transjordanie, de l'Italie, de la Finlande et de l'Autriche. Nous avons appuyé ces demandes à chaque stade de leur discussion; nous sommes persuadés que chacun de ces Etats mérite de prendre place parmi les Nations Unies. Nous espérons sincèrement que l'adoption de ces résolutions par l'Assemblée générale hâtera la procédure d'admission.

Permettez-moi de répéter, pour conclure, que la délégation des Etats-Unis se fera un plaisir de consulter avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité, conformément aux termes de la résolution polonaise adoptée par la Première Commission. Je dois dire cependant que l'attitude de M. Vychinsky cet après-midi ne laisse pas augurer très bien de l'issue de telles consultations.

Je voudrais enfin répéter que les Etats-Unis n'useront pas de leur droit de veto au Conseil de sécurité pour exclure de l'Organisation des Nations Unies aucun des candidats actuels que l'Assemblée générale jugerait digne d'être admis, et que, allant plus loin, ils seraient même disposés à accepter pour l'avenir l'élimination radicale du veto en matière de demande d'admission.

Permettez-moi encore de répéter que si les autres membres permanents ont réellement le désir sincère de consulter ensemble sur la question de l'admission de nouveaux Membres, je déclare que mon Gouvernement se prêterait volontiers à des consultations dont le but serait l'abandon par les membres permanents, d'un commun accord, de leur droit de veto en matière de demandes d'admission, car l'heureux succès de telles discussions et de tels accords permettrait de trouver la solution de l'irritant problème de l'admission, et cela pour le plus grand bien de l'Organisation des Nations Unies, dans le présent et l'avenir.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La discussion du rapport de la Première Commission est close. Je vais mettre aux voix la première résolution proposée par la Première Commission dans le document A/471.

M.GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais demander à Monsieur le Président de bien vouloir mentionner les noms des pays qui ont proposé les résolutions; ces noms n'ont pas été lus.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Les résolutions de la Première Commission (document A/471) traitent de l'admission de nouveaux Membres. Si l'Assemblée générale le désire, je puis demander lecture de la première.

M.GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit de l'anglais*): La Première Commission a voté sur une résolution proposée par un pays particulier. J'aimerais à entendre nommer le pays qui a proposé cette résolution. Il y a plusieurs résolutions, six ou sept.

The PRESIDENT: There are eight resolutions. The first resolution begins: "The General Assembly, whereas, pursuant to the provisions of Article 4, paragraph 2, of the Charter, admission to membership in the United Nations . . ."

We shall vote now on the first resolution, on the admission of new Members.

The resolution was adopted by 46 to 1, with 5 abstentions

The PRESIDENT: We shall now vote on the second resolution, which refers to the International Court of Justice.

The resolution was adopted by 40 votes to 8, with 2 abstentions.

The PRESIDENT: I have received a written request from the Australian delegation to have a roll-call on resolutions three to eight.

We shall now vote upon the third resolution, which deals with admission of Ireland to the United Nations.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Argentina, Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Greece, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Pakistan, Panama, Peru, Philippines, Sweden, Turkey, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Against: Byelorussian Soviet Socialist Republic, Czechoslovakia, Ethiopia, India, Poland, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia.

Abstained: Afghanistan.

The resolution was adopted by 43 votes to 8, with 1 abstention.

The PRESIDENT: We shall now vote upon the fourth resolution, which deals with the application of Portugal for admission to the United Nations.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Afghanistan, Argentina, Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Greece, Honduras, Iceland, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Peru, Sweden, Turkey, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il y en a huit. La première résolution commence par les mots "L'Assemblée générale, considérant qu'en vertu de l'Article 4, paragraphe 2, de la Charte, l'admission comme Membre des Nations Unies . . ."

Je mets aux voix cette première résolution, relative à l'admission de nouveaux Membres.

La résolution est adoptée par 46 voix contre 1 et 5 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je mets maintenant aux voix la seconde résolution, qui tend à demander à la Cour internationale de Justice un avis consultatif.

La résolution est adoptée par 40 voix contre 8 et 2 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je suis maintenant saisi, de la part de la délégation de l'Australie, d'une demande écrite d'appel nominal pour la troisième résolution et les résolutions suivantes jusqu'à la huitième inclusivement.

Nous allons maintenant mettre aux voix la troisième résolution, relative à la demande d'admission de l'Irlande.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela.

Votent contre: République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Inde, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Abstention: Afghanistan.

La résolution est adoptée par 43 voix contre 8 et 1 abstention.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je mets aux voix la quatrième résolution, relative à la demande d'admission du Portugal.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Honduras, Islande, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Pérou, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela.

Against: Byelorussian Soviet Socialist Republic, Czechoslovakia, Ethiopia, India, Philippines, Poland, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia.

Abstained: Guatemala, Haiti, Pakistan.

The resolution was adopted by 40 votes to 9, with 3 abstentions.

The PRESIDENT: We shall now vote upon the fifth resolution, which deals with the application of Transjordan for admission to the United Nations.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Afghanistan, Argentina, Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Greece, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Pakistan, Panama, Peru, Philippines, Sweden, Turkey, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Against: Byelorussian Soviet Socialist Republic, Czechoslovakia, Ethiopia, India, Poland, Ukrainian Soviet Socialist Republics, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia.

The resolution was adopted by 44 votes to 8.

The PRESIDENT: We shall now vote upon the sixth resolution, concerning Italy.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Afghanistan, Argentina, Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Greece, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Peru, Philippines, Sweden, Turkey, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Against: Byelorussian Soviet Socialist Republic, Czechoslovakia, Ethiopia, India, Poland, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia.

Abstained: Pakistan.

The resolution was adopted by 43 votes to 8, with 1 abstention.

The PRESIDENT: We shall now have a roll-call vote on the seventh resolution, relating to Finland.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Afghanistan, Argentina, Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Denmark,

Votent contre: République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Inde, Philippines, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Abstentions: Guatemala, Haïti, Pakistan.

La résolution est adoptée par 40 voix contre 9 et 3 abstentions.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je mets aux voix la cinquième résolution, relative à la demande d'admission de la Transjordanie.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela.

Votent contre: République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Inde, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

La résolution est adoptée par 44 voix contre 8.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je mets aux voix la sixième résolution, relative à l'Italie.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Pérou, Philippines, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine, Uruguay, Venezuela.

Votent contre: République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Inde, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Abstention: Pakistan.

La résolution est adoptée par 43 voix contre 8 et 1 abstention.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Nous en arrivons à la septième résolution, relative à la Finlande.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark,

Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Greece, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Pakistan, Panama, Peru, Philippines, Sweden, Turkey, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Against: Byelorussian Soviet Socialist Republic, Czechoslovakia, Ethiopia, India, Poland, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia.

The resolution was adopted by 44 votes to 8.

The PRESIDENT: We shall now have a roll-call vote on the eighth resolution, relating to Austria.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Afghanistan, Argentina, Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Greece, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, Nicaragua, Norway, Pakistan, Panama, Peru, Philippines, Sweden, Turkey, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Against: Byelorussian Soviet Socialist Republic, Czechoslovakia, Ethiopia, India, Poland, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia.

Abstained: New Zealand.

The resolution was adopted by 43 votes to 8, with 1 abstention.

94. Relations of Members of the United Nations with Spain: report of the First Committee (document A/479)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the First Committee, who will present the report.

MR. KAUFFMANN (Denmark): The question of the relations of Members of the United Nations with Spain is dealt with in document A/479. This document, which I suggest should be considered as read, states that the First Committee recommends to the General Assembly a resolution adopted by twenty-nine votes to six, with twenty abstentions. The resolution is as follows:

"Whereas the Secretary-General in his annual report has informed the General Assembly of the steps taken by the States Members of the Organization in pursuance of its recommendations of 12 December 1946,

République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela.

Votent contre: République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Inde, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

La résolution est adoptée par 44 voix contre 8.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous en arrivons à la huitième résolution, relative à l'Autriche.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela.

Votent contre: République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Inde, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Abstention: Nouvelle-Zélande.

La résolution est adoptée par 43 voix contre 8 et 1 abstention.

94. Relations des États Membres de l'Organisation des Nations Unies avec l'Espagne: rapport de la Première Commission (document A/479)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Première Commission, qui va présenter le rapport.

MR. KAUFFMANN (Danemark) (*traduit de l'anglais*): La question des relations des Membres de l'Organisation des Nations Unies avec l'Espagne est exposée dans le document A/479. De ce document, dont je propose de considérer qu'il a été donné lecture, il ressort que la Première Commission recommande à l'Assemblée générale une résolution, adoptée par vingt-neuf voix contre six et vingt abstentions, et dont voici la teneur:

"Considérant que le Secrétaire général a, dans son rapport annuel, informé l'Assemblée générale des mesures prises par les Etats Membres de l'Organisation en application de ses recommandations du 12 décembre 1946,

"The General Assembly"

"Reaffirms its resolution adopted on 12 December 1946¹ concerning relations of Members of the United Nations with Spain; and

"Expresses its confidence that the Security Council will exercise its responsibilities under the Charter as soon as it considers that the situation in regard to Spain so requires."

The PRESIDENT: I call upon the representative of Uruguay.

Mr. MANINI Y RIOS (Uruguay) (*translated from Spanish*): I did not know that my delegation was on the list of speakers, but as I find that it is, I shall make only a very short speech, since I realize that the Members of the Assembly must be very tired and weary of oratory,

I simply wish to say that in the joint resolution submitted by the delegations of Cuba, Guatemala, Mexico, Panama and Uruguay, we are only reaffirming the resolution adopted by the Assembly last year. In accordance with express instructions from my Government, I have to state that my country wishes to reaffirm its adherence to the vote then taken and to the considerations put forward by our representative in the General Assembly.

I also wish to state, under instructions from my Government, that Uruguay earnestly desires that the Spanish people should be allowed, as soon as possible, by voting in free elections with universal suffrage, to express its sovereign will and to show to what regime it wishes to entrust its future. That is all I have to say.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the Philippines.

General ROMULO (Philippines): I should like to explain the vote of the Philippine delegation on the resolution reported by the First Committee to the General Assembly.

In the First Committee, my delegation voted in favour of the first and third paragraphs of the resolution and against the second paragraph. When the resolution as a whole was put to a vote, my delegation abstained. As the General Assembly is aware, from history and from the statement I made before the Committee, the cultural and commercial relations between the people of my country and the people of Spain have for centuries been of a most intimate character. It has, therefore, not been an easy matter for my country to ignore the historic basis of these relations and to steer a course whereby such relations could be maintained extra-politically and within the framework of the established policy of the United Nations.

The nature of these relations compels me to state on behalf of my Government that we are

"L'Assemblée générale"

"Renouvelle sa résolution adoptée le 12 décembre 1946¹ concernant les relations des Membres de l'Organisation des Nations Unies avec l'Espagne, et

"Exprime sa confiance que le Conseil de sécurité exercera ses responsabilités conformément à la Charte, aussitôt qu'il jugerait que la situation en égard à l'Espagne l'exige."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant de l'Uruguay.

M. MANINI Y RIOS (Uruguay) (*traduit de l'espagnol*): J'ignorais que mon pays était inscrit sur la liste des orateurs, mais, puisque j'en ai l'occasion je ferai une très brève déclaration, car je suis sûr que l'Assemblée doit être saturée de fatigue et d'éloquence.

Je déclarerai simplement que dans la résolution présentée conjointement par les pays d'Amérique latine, Cuba, Guatemala, Mexique, Panama et l'Uruguay, que je représente, nous n'avons fait que confirmer la résolution adoptée par l'Assemblée l'année dernière. Suivant les instructions expresses de mon Gouvernement, je déclare que mon pays désire confirmer l'attitude qu'il a prise au moment du vote de cette époque, ainsi que les déclarations faites par notre représentant à l'Assemblée générale.

Je déclare, en outre, également sur l'ordre de mon Gouvernement, que celui-ci désire vivement que le peuple espagnol puisse être convoqué le plus tôt possible pour des élections libres, régies par le suffrage universel, et puisse exprimer sa volonté souveraine et indiquer le régime constitutionnel auquel il désire confier son destin. C'est tout ce que j'avais à dire.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant des Philippines.

Le général ROMULO (Philippines) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais expliquer le vote de la délégation des Philippines sur la résolution rapportée à l'Assemblée générale par la Première Commission.

A la Première Commission, ma délégation a voté pour le premier et le troisième paragraphe, mais contre le deuxième paragraphe de cette résolution. Elle s'est abstenu lors du vote de l'ensemble de la résolution. L'Assemblée générale n'est pas sans savoir, tant d'après l'histoire que d'après la déclaration que j'ai faite devant la Commission, que les relations culturelles et commerciales entre le peuple de mon pays et le peuple d'Espagne ont été, pendant des siècles, d'un caractère très intime. En conséquence, il n'a pas été aisné pour mon pays de fermer les yeux sur le caractère historique de ces relations et de trouver sa route de façon à maintenir ces relations sur un plan extra-politique tout en restant dans la ligne de la politique officielle de l'Organisation des Nations Unies.

La nature de ces relations m'oblige à dire, au nom de mon Gouvernement, que nous avons le

¹ See Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 39(I), page 63.

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de la première session, résolution 39(I), page 63.

desirous of securing the participation of a democratic Spain in the work of the United Nations. We expressed this hope when we voted for the original resolution last year, and nothing has happened since which would dissuade us from reaffirming that hope now.

In accordance with my statement before the First Committee, which I do not want to repeat here—as is the practice of some delegations—I desire to reaffirm the readiness of my Government to abide by the decision of the majority. Since we are unwilling to sacrifice the solidarity and prestige of the United Nations to the scruples of any single Member, and since consistency requires the reaffirmation of a decision previously made, which the developments of the past year have not rendered unnecessary, the Philippine delegation will vote in favour of the resolution now before the General Assembly.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Czechoslovakia.

MR. SLAVIK (Czechoslovakia): The Czechoslovak delegation is aware—and, I may say, far more than many of the delegations present—of what the defeat of democracy in Spain meant not only to the Spanish nation but to democracy in Europe in general. We can see very clearly indeed that the first attack of fascism, and its victory in Spain, is directly connected with the nazi and fascist attack on Europe and on the world; that the defeat of democracy in Spain encouraged Hitler and Mussolini to venture further aggression against the peace-loving and independent nations, among them Czechoslovakia.

The sufferings of my people and the victims of the nazi and fascist aggression all over the world remind us very strongly of Franco's guilt.

The discussion of the Spanish problem in the First Committee revealed one very important fact. No delegation denied in the debate that the Franco regime was and is fascist, and that the Spanish regime helped the Axis Powers during the war. The condemnation of the Spanish regime and of Franco was almost unanimous. The First Committee, however, was unfortunately not so unanimous regarding the measures to be taken and the policy to be followed against this regime. We were told that any measures taken by the United Nations would mean interference in Spanish internal affairs. The nations of Europe which suffered in the last war from the consequences of similar arguments—and I recall the cases of Austria and of Ethiopia before the Second World War, as well as that of Spain—cannot accept those arguments as right and just.

vif désir de voir une Espagne démocratique participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons exprimé cet espoir lorsque nous avons voté pour la résolution primitive, l'année dernière. Depuis, aucun fait nouveau ne s'est produit qui puisse nous dissuader de renouveler maintenant l'affirmation de cet espoir.

Conformément à la déclaration que j'ai faite au sein de la Première Commission, déclaration que je ne veux pas répéter ici, contrairement à l'habitude de certaines délégations, je désire affirmer une fois de plus que mon Gouvernement est prêt à se conformer aux décisions de la majorité. Comme nous ne sommes pas disposés à sacrifier la solidarité et le prestige de l'Organisation des Nations Unies aux scrupules de l'un quelconque de ses Membres, et puisque, pour être conséquents, nous devons affirmer de nouveau une décision antérieure, dont les événements de l'année dernière n'ont pas fait disparaître la nécessité, la délégation des Philippines votera pour la résolution qui est maintenant soumise à l'Assemblée.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La parole est au représentant de la Tchécoslovaquie.

MR. SLAVIK (Tchécoslovaquie) (*traduit de l'anglais*): La délégation de Tchécoslovaquie sait — et cela bien mieux, qu'on me permette de le dire, que de nombreuses délégations ici présentes — ce que la défaite de la démocratie en Espagne a signifié, non seulement pour la nation espagnole, mais, en général, pour la démocratie en Europe. Nous voyons maintenant bien clairement, en effet, que la première attaque du fascisme et la victoire qu'il a obtenue en Espagne sont intimement liées aux attaques nazies et fascistes en Europe et dans le monde et que la défaite de la démocratie en Espagne a encouragé Hitler et Mussolini à lancer d'autres agressions contre les nations pacifiques et indépendantes, et, parmi elles, contre la Tchécoslovaquie.

Les souffrances endurées par le peuple de mon pays et par les autres victimes des agressions fascistes et nazies, dans le monde entier, doivent nous rappeler avec force la culpabilité de Franco.

La discussion du problème espagnol au sein de la Première Commission a révélé un fait très important. Aucune délégation n'a nié, au cours des débats, que le régime de Franco a été et est toujours un régime fasciste, ni que le Gouvernement espagnol a aidé les Puissances de l'Axe au cours de la guerre. La condamnation du régime espagnol et celle de Franco ont été quasi unanimes. Malheureusement, la Première Commission n'a pas été aussi unanime quant aux mesures à prendre et quant à la politique à suivre à l'égard de ce régime. On a dit que toute mesure adoptée par les Nations Unies équivaudrait à une intervention dans les affaires intérieures de l'Espagne. Les nations d'Europe qui ont souffert, pendant la dernière guerre, des conséquences de raisonnements similaires — et je citerai le cas de l'Autriche et celui de l'Ethiopie avant la deuxième guerre mondiale, aussi bien que celui de l'Espagne — ne peuvent accepter de tels arguments comme justes et bien fondés.

The head of my delegation, Mr. Jan Masaryk, has already stated during the debate in the First Committee that any help or justification of Franco is a very undemocratic procedure. To us, it brings back the memory of Munich, and for us, Munich is the symbol of weakness and was a betrayal of democracy.

It was for those reasons that the Czechoslovak delegation was determined to support every resolution which, in its consequences, would effectively bring about the end of the cruel and oppressive Franco regime and would eventually bring freedom to the suffering Spanish people. Facing the situation in the First Committee, we did not insist upon the acceptance of a stronger proposal, but, in the interest of reaching unanimity, or at least of obtaining the favourable vote of an overwhelmingly majority, we accepted the resolution which was unanimously agreed upon by a voting sub-committee. We realized that unanimity or an overwhelmingly majority, even while not accepting a strong wording, has its weight in world opinion, because the democratic nations can see in it the condemnation of fascism, and I am sure they expect that from us.

The Spanish people need our support, at the least our moral support. Some of the delegations have objected to the reaffirmation of last year's resolution, although they declared that their objective was a democratic Spain. The Czechoslovak delegation cannot understand by what means those nations intend to promote democracy in Spain. The confidence expressed in the resolution, that the Security Council will exercise its responsibility, will at least hang over the head of Franco and his regime as a sword of Damocles.

The Czechoslovak delegation makes a very strong appeal to those delegations which abstained from voting in the First Committee, to reconsider their attitude and to strengthen the moral pressure on Franco in order to help the Spanish people reach freedom, independence and democracy. Indifference in such a serious matter would be not only weakness but guilt.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic.

Mr. KISELEV (Byelorussian Soviet Socialist Republic) (*translated from Russian*): The Spanish question has been discussed more than once at international conferences and in the United Nations; yet the Franco regime is still in existence in Spain. The question naturally arises: Why is the Franco regime still in existence in Spain? Why is Franco still in power? Why have the Spanish people not yet profited by the victory of the democratic forces over fascism?

Le chef de ma délégation, M. Jan Masaryk, a déjà déclaré, au cours des débats de la Première Commission, que toute aide apportée à Franco ou toute justification de son régime est un procédé très peu démocratique. A nous, cette façon d'agir rappelle Munich, et Munich, pour nous, fut la trahison de la démocratie et demeure le symbole de la faiblesse.

C'est pour ces raisons que la délégation de la Tchécoslovaquie était décidée à appuyer toute résolution capable, par ses conséquences, d'entraîner efficacement la chute du cruel régime d'oppression franquiste et d'apporter finalement la liberté au malheureux peuple espagnol. Devant la situation telle qu'elle se présentait à la Première Commission, nous n'avons pas insisté pour l'adoption d'une résolution plus énergique mais, afin de faciliter l'unanimité ou tout au moins le vote favorable d'une majorité écrasante, nous avons accepté la résolution adoptée unanimement par le Comité de rédaction. Il ne nous a pas échappé que l'unanimité ou une majorité écrasante — même si les termes choisis n'étaient pas très énergiques — aurait du poids auprès de l'opinion mondiale, car les nations démocratiques peuvent voir dans une telle décision la condamnation du fascisme et je suis sûr que c'est ce qu'elles attendent de nous.

Le peuple espagnol a besoin de notre appui, tout au moins de notre appui moral. Certaines délégations se sont opposées à une nouvelle affirmation de la résolution de l'année dernière, tout en déclarant qu'elles voulaient l'instauration d'un régime démocratique en Espagne. La délégation de Tchécoslovaquie ne comprend pas par quels moyens ces délégations se proposent de favoriser la démocratie en Espagne. La résolution, elle au moins, en exprimant la confiance que le Conseil de sécurité exercera ses responsabilités, sera comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus du régime et de la tête de Franco.

La délégation tchécoslovaque fait un appel fervent aux délégations qui se sont abstenues lors du vote à la Première Commission. Elle leur demande de reviser leur attitude et de renforcer la pression morale exercée sur Franco pour aider le peuple espagnol à obtenir l'indépendance, la liberté et la démocratie. Etre indifférent devant une question aussi grave ce serait plus qu'être faible ce serait être coupable.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): La parole est au représentant de la République socialiste soviétique de Biélorussie.

M. KISELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) (*traduit du russe*): La question espagnole a été examinée à maintes reprises, tant au cours de conférences internationales qu'à l'Organisation des Nations Unies. Cependant, le régime franquiste continue d'exister en Espagne. On est amené tout naturellement à se poser les questions suivantes: Pourquoi le régime de Franco subsiste-t-il encore en Espagne? Pourquoi Franco demeure-t-il au pouvoir? Pourquoi la

Why have appropriate measures not been taken to set up a democratic government in Spain?

These questions are being asked by all the freedom-loving peoples of the world, by all those who fought actively against Hitlerite Germany and fascist Italy. It is essential for us to find an answer to them.

The principal representative of fascism in Europe is certainly Franco. That was affirmed in resolution 39 (I) of 12 December 1946, adopted at the General Assembly's first session, which states that: "In origin, nature, structure and general conduct, the Franco regime is a fascist regime, patterned on, and established largely as a result of aid received from, Hitler's nazi Germany and Mussolini's fascist Italy." These are the words of a United Nations resolution.

For eleven years now, Spain has been suffering under fascist occupation and the Spanish people have been fighting heroically against the fascist regime. Franco Spain has become a European centre where all the undefeated remnants of fascism gather, and where the idea of revenge is being fostered. Franco Spain is a grave threat to the peace and security of the peoples of Europe, and a factor strengthening and encouraging the forces of reaction in other countries. It has become a hiding-place and rallying-ground for thousands of German, Italian and other fascists who are waiting for an opportune moment to resume the struggle to re-establish fascism in these countries.

As is well known, the Second World War ended with the complete destruction and unconditional surrender of Hitlerite Germany, fascist Italy and imperialistic Japan, the major centres of fascism and aggression. The decisions of the three great Powers of the anti-Hitlerite coalition repeatedly stressed that the first and most important task was to stamp out fascism and make it possible for the peoples of the world to build their life freely on democratic principles.

The Declaration on Liberated Europe adopted at the Crimean Conference stated that the destruction of the last vestiges of nazism and fascism was the most important condition for consolidating the victory which had been won. May I dwell on this question in a little more detail? I must draw your attention to the fact that in many countries an insufficiently firm and consistent implementation of the Crimean decision has resulted in attempts to reanimate the surviving fascist groups, large and small. The reactionary forces in many countries, having lost the support of German and Italian fascism, are trying as hard as they can and by every means at their disposal to delay the process of purging political and social life of fascist contamination,

victoire de la démocratie sur le fascisme n'est-elle pas encore devenue une victoire pour le peuple espagnol? Pourquoi n'a-t-on pas pris les mesures nécessaires pour créer en Espagne un gouvernement démocratique.

Ces questions sont posées par tous les peuples libres du monde, par tous ceux qui ont lutté activement contre l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste. Il nous appartient de répondre à toutes ces questions.

Il est notoire que Franco est le principal représentant du fascisme en Europe. C'est dans ce sens qu'a été rédigée la résolution 39(I) du 12 décembre 1946, adoptée lors de la première session de l'Assemblée générale, où il est dit notamment que "par son origine, sa nature, sa structure et son comportement général, le régime franquiste est un régime fasciste calqué sur l'Allemagne nazie de Hitler et l'Italie fasciste de Mussolini et inscrit en grande partie grâce à leur aide". Tels sont les termes de la résolution adoptée par l'Organisation des Nations Unies.

Voilà onze ans déjà que l'Espagne subit l'occupation fasciste et que le peuple espagnol lutte héroïquement contre le régime de Franco. L'Espagne franquiste est devenue en Europe le centre où se rassemblent tous les survivants du fascisme et où mûrit l'idée de la revanche. L'Espagne franquiste constitue une grave menace pour la paix et la sécurité des peuples européens et contribue à soutenir et à encourager les forces réactionnaires des autres pays. L'Espagne franquiste est devenue un lieu de refuge et un centre de rassemblement pour des milliers de fascistes allemands, italiens et autres, qui attendent une occasion propice pour reprendre la lutte afin de rétablir le fascisme dans leur pays.

Comme on le sait, la deuxième guerre mondiale s'est terminée par l'écrasement total et la capitulation sans condition de l'Allemagne hitlérienne, de l'Italie fasciste et du Japon impérialiste, c'est-à-dire des pays où se trouvaient les principaux foyers de fascisme et d'agression. Dans leurs décisions, les trois grandes Puissances de la coalition antihitlérienne ont souligné à maintes reprises que la première et la plus importante de leurs tâches était de défaire le fascisme et de permettre aux peuples d'établir librement leur mode de vie sur les principes démocratiques.

La déclaration adoptée lors de la conférence de Crimée au sujet de l'Europe libérée affirmait que la destruction des derniers vestiges du nazisme et du fascisme était le moyen essentiel de consolider la victoire acquise. Je me permettrai de m'arrêter plus longuement sur cette question. Je dois souligner que, dans certains pays, les décisions de la conférence de Crimée ne sont pas appliquées avec assez de fermeté et d'esprit de suite; cela a donné lieu à des tentatives ayant pour objet de ranimer les groupes et cellules fascistes qui ont survécu à la guerre. Les forces réactionnaires d'un bon nombre de pays, ayant perdu l'appui que leur procurait le fascisme allemand et italien, cherchent à entraver par tous les moyens dont elles disposent les mesures d'épu-

by giving every support to the fascist regimes in Spain, Portugal and Greece.

The fascists have been beaten in open warfare, but the remnants of fascism have not yet been stamped out. It is an extremely grave fact that international reactionaries have not given up counting on the resurrection of nazism in Germany. The Spanish question is closely linked to the German problem.

I must point out that in the western zones of Germany occupied by the British and American armies, very little has been done in practice to extirpate nazism. A recently published report of the International Committee for the Study of European Questions states frankly that denazification in the western zones has almost entirely failed, and that the Nazi Party there is recovering from the first shock of defeat.

The German monopolistic organizations which supported the Hitlerite regime and inspired its aggression have not only not been liquidated, but are even being supported by the United Kingdom and United States authorities. A number of nazis can still be found in responsible economic and administrative posts. We know from the Press that German reaction, with the support of reactionary circles in Great Britain and the United States, is trying to gather its forces. Terrorist acts and sabotage are taking place, illegal fascist organizations are being set up, attempts are even being made to resurrect the Nazi Party. Naturally, some of the most fanatical representatives of German imperialism are undoubtedly harbouring plans of revenge, and offering their services to the new pretender to world domination. All these conditions favour a renewal of fascist activity.

The plan for the industrial rehabilitation of the Ruhr basin under the control of German monopolists helps the surviving remnants of German fascism to renew their activities. In the western zones of Germany, big capitalist monopoly groups have not yet been abolished, democratic land reform has not been effected and the great Junker landlords have not been eliminated. Institutions and firms have still not been denazified; the punishment of war criminals has been carried out only to an insufficient extent; trade unions and production councils have still not been given broad rights in the direction of industrial enterprises, and no radical measures have been taken to destroy the roots of fascism. All this cannot fail to alarm world opinion and especially those peoples that suffered under nazi occupation.

Fascism, that militant vanguard of international reaction, has brought untold sufferings to the peoples of the world. No one today will deny that the Second World War, which engulfed countries inhabited by four-fifths of the

ration entreprises dans le domaine politique et social à l'égard de la peste fasciste et soutiennent de toutes leurs forces les régimes fascistes de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce.

Sur les champs de bataille, les fascistes ont été vaincus, mais les restes du fascisme n'ont pas encore été exterminés. C'est un fait extrêmement grave que la réaction internationale n'ait pas renoncé à escroquer le rétablissement du nazisme en Allemagne. Or, la question espagnole est étroitement liée au problème allemand.

Je dois dire que, dans les zones occidentales de l'Allemagne occupées par les forces britanniques et américaines, bien peu de mesures ont été prises, en fait, pour extirper le nazisme. Le rapport du Comité international pour l'étude des questions européennes, qui a été publié récemment, dit explicitement que la dénazification des zones occidentales a presque entièrement échoué et que le parti nazi est en train de se remettre du choc que lui avait causé la défaite.

Non seulement les unions de monopoles allemands qui donnèrent leur appui au régime hitlérien et inspirerent son agression n'ont pas été liquidées, mais encore elles jouissent du soutien des autorités britanniques et américaines. Bon nombre de postes administratifs importants continuent d'être occupés par des hitlériens. La presse nous apprend que la réaction allemande, soutenue par les milieux réactionnaires en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, cherche à regrouper ses forces. On commet des actes de terrorisme et de sabotage, on crée des organisations illégales, on tente même de faire revivre le parti hitlérien. Il n'est pas douteux que certains représentants particulièrement fanatiques de l'impérialisme allemand élaborent des plans de revanche et offrent leurs services aux nouveaux maîtres qui prétendent à la domination mondiale. Toutes ces conditions favorisent la reprise des activités fascistes.

Le plan de restauration industrielle du bassin de la Ruhr, sous la direction des monopolistes allemands, permettra aux survivants du fascisme allemand de reprendre leurs activités. Dans les zones occidentales de l'Allemagne, on n'a pas encore liquidé les consortiums du grand capital, on n'a pas institué de réforme agraire démocratique et on ne s'est pas encore débarrassé des grands propriétaires fonciers. Jusqu'à présent, on n'a pas procédé à la dénazification des institutions et des entreprises, on n'a pas suffisamment châtié les criminels de guerre, on n'a pas accordé des droits étendus aux syndicats et aux conseils de production en ce qui concerne la direction des entreprises industrielles, on n'a pris aucune mesure radicale en vue d'extirper le fascisme. Tout cela ne peut manquer d'inquiéter l'opinion mondiale et, notamment, celle des peuples qui ont subi l'occupation hitlérienne.

Le fascisme, cette avant-garde militante de la réaction internationale, a infligé aux peuples des misères indicibles. Personne ne nie maintenant que la deuxième guerre mondiale a été un désastre sans précédent pour l'humanité, les pays

population of the globe, was a tremendous disaster for humanity.

The victory over Hitlerite Germany, fascist Italy and imperialistic Japan was achieved at the price of immense sacrifices and deprivations. It is an established fact that reactionaries in all countries supported fascism as a trusty bulwark against the democratic strivings of the masses of the people. The war ended with the destruction of the fascist aggressors, but the forces of international reaction remain, although they have been deprived of their advanced positions in German and Italian fascism and Japanese imperialism.

The great leader of the Soviet people, J. V. Stalin, said that the war with fascist Germany could not be considered as an ordinary war. It was not merely a war between armies; it was also a war waged by freedom-loving peoples that refused to submit to the German fascist pretenders to world domination.

I must point out that it is not only in Germany that this process is taking place. Fascist forces are working quite openly in Italy. Italy has not been purged of fascist elements. Even the few fascists who were brought to trial were liberated immediately for "lack of evidence". Fascist organizations in Italy are attempting to set up the Fascist Party again with the open encouragement of the de Gasperi Government, despite the terms of the Peace Treaty, which binds Italy not to permit the resurgence on its territory of fascist organizations.

Provocative speeches and terrorist acts in Rome, Naples and other towns, in North Italy, show how self-confidently and impudently the Italian fascists are behaving themselves, feeling themselves immune from punishment. This state of affairs can no longer be tolerated.

I must also make some reference to the renewed activity of Mosley's fascist party in England.

In 1946, a book was published in London called "Fascism inside England" by Frederic Mullally, assistant editor of the English weekly, *Tribune*. This book gives the facts about the activities of the English fascists in the period between the two world wars and after the Second World War. I will not take up your time by telling you the history of the origin of fascism in England. I will only say a few words about the activities of Mosley's fascist party after the Second World War when he was released from prison.

The author writes: "To have expressed a belief during the battle of, say El Alamein or Stalingrad, that fascism would re-emerge in post-war Britain as an organized political force would have been to court ridicule, if not violence. In the midst of the uncertainties and hazards of war, here, we thought, was one thing that could

qui ont été engagés dans cette guerre représentant les quatre cinquièmes de la population du globe.

La victoire sur l'Allemagne hitlérienne, l'Italie fasciste et le Japon impérialiste a été remportée au prix de sacrifices et de pertes énormes. Or, il est un fait prouvé, c'est que la réaction internationale a donné son appui au fascisme, qu'elle considérait comme le plus solide des remparts contre les aspirations démocratiques des masses populaires. La guerre s'est terminée par l'écrasement des agresseurs fascistes. Néanmoins, les forces de la réaction internationale demeurent, bien qu'elles soient privées des avant-postes que constituaient pour elles le fascisme germano-italien et l'impérialisme japonais.

Le grand chef du peuple soviétique, Joseph Staline, a dit que la guerre contre l'Allemagne fasciste ne pouvait être considérée comme une guerre ordinaire. Ce n'était pas seulement une guerre entre armées, c'était aussi une lutte soutenue par les peuples épris de liberté, décidés à ne pas se soumettre aux fascistes allemands, qui prétendaient à la domination mondiale.

Il convient de dire que cet état de choses n'existe pas seulement en Allemagne. En Italie également, les forces fascistes opèrent en toute liberté. L'Italie n'a pas été nettoyée de ses éléments fascistes. Même le petit nombre de fascistes que l'on avait déféré devant les tribunaux a été libéré pour "manque de preuves". Les organisations fascistes d'Italie, visiblement encouragées par le gouvernement de Gasperi, s'efforcent de recréer le parti fasciste, ce qui est contraire aux clauses du Traité de paix, qui prescrit à l'Italie d'interdire le rétablissement d'organisations fascistes sur son territoire.

Les déclarations provocatrices et les actes de terrorisme commis à Rome, à Naples et dans certaines villes de l'Italie du Nord, montrent combien les fascistes italiens sont insolents et sûrs d'eux-mêmes, et à quel point ils sont sûrs de l'impunité. C'est là une situation que nous ne pouvons tolérer plus longtemps.

Je voudrais également faire remarquer que le parti fasciste de Mosley a repris son activité en Grande-Bretagne.

En 1946, on a publié à Londres un livre intitulé *Le fascisme en Angleterre*, dont l'auteur Frederic Mullally, est rédacteur à la revue britannique *Tribune*. Ce livre relate certains faits sur l'activité des fascistes anglais pendant la période qui s'est écoulée entre les deux guerres, et aussi après la deuxième guerre mondiale. Je ne retiendrai pas votre attention en vous exposant l'histoire des origines du fascisme en Angleterre et je me limiterai à l'activité du parti fasciste de Mosley après la deuxième guerre mondiale, c'est-à-dire, après que Mosley eut été libéré de prison.

Dans ce livre, l'auteur écrit: "Si, au moment des combats d'El Alamein ou de Stalingrad, quelqu'un s'était déclaré convaincu qu'après la guerre le fascisme renaîtrait en Angleterre en tant que force politique organisée, il se serait exposé aux railleries, voire à des actes de violence. Au milieu des incertitudes et des périls

be taken for granted: fascism had had its day; there could be no 'come back'."

Apparently Mr. Frederic Mullally was a great optimist, and under-estimated the strength of the English reactionaries. Immediately after the end of the war Mosley and other fascists were released from prison and resumed their evil work.

Mosley re-established the British Union of Fascists under cover of a printing firm. This firm issues a monthly bulletin, "The Mosley News-Letter", which disseminates unbridled fascist propaganda. The Imperial League of Fascists, which had been dissolved in 1939, was re-established in England. The National Party led by the Duke of Bedford was re-established. The numerous fascist organizations which sprang up under different names have highly placed influential protectors in England. In particular, they are receiving significant support from the Imperial Policy Group, which has been in existence since 1933, and which includes many leading figures in the field of colonial imperialism.

Cummings, a columnist in the newspaper *News Chronicle*, wrote: "Their numbers are growing; their actions become bolder and their methods more subtle every day. No democratic government can remain indifferent to their activities."¹¹ (He is referring to the fascists.) As you know, this question has been raised more than once in the British Parliament.

I will quote one more passage, from the paper *Reynold's News*: "We do not think that the fascists have any right to usurp the political rights which they deride and are trying to destroy. We feel that incitement to racial hatred should be recognized as a crime. We feel that it is a democratic people's duty to protect itself from a loathsome doctrine which propagated murder and destruction throughout the world, and was only destroyed at the price of millions of lives."¹²

These quotations undoubtedly express the general opinion of the English people. I am profoundly convinced of that. But influential political circles in the United Kingdom and the United States are actually supporting Franco. This in its turn helps to intensify the activities of reactionary forces in certain other countries, particularly in France.

I have already said that in the United Kingdom and in the United States there are circles which do not conceal their interest in preserving and supporting not only Franco's fascist regime, but also fascist organizations of various types in other European countries. In supporting these fascist organizations in European countries, these reactionary circles have assigned them a definite part in the realization of their adventurist plans for world domination.

de la guerre une chose nous semblait évidente: c'était que le fascisme avait cessé d'exister en Angleterre et ne pourrait jamais y être rétabli."

Mais il apparaît que M. Frederic Mullally était trop optimiste et qu'il avait sous-estimé les forces de la réaction britannique. A peine les hostilités avaient-elles cessé que Mosley et d'autres fascistes furent libérés et repris leurs activités néfastes.

Mosley reconstitua l'Union des fascistes britanniques sous le couvert d'une maison d'édition qui publie un bulletin mensuel intitulé *Mosley News Letter*, lequel se livre à une propagande effrénée en faveur du fascisme. La ligue fasciste impériale du Royaume-Uni, dissoute en 1939, a été reconstituée. Le parti national dirigé par le duc de Bedford a été également reconstitué. De nombreuses organisations fascistes ont été créées sous des noms différents et sont protégées par des personnalités influentes du Royaume-Uni. Elles bénéficient en particulier de l'appui efficace du Groupe de politique impériale créé en 1933 et dont font partie des personnalités favorables au système colonial et impérialiste.

M. Cummings, chroniqueur du *News Chronicle*, a écrit dans l'un de ses articles: "Leur nombre s'accroît, leurs agissements deviennent de jour en jour plus hardis, leurs méthodes plus habiles. Aucun gouvernement démocratique ne saurait rester indifférent à leur activité." (Il s'agit de l'activité des fascistes.) Comme on le sait, cette question a été soulevée à maintes reprises au Parlement britannique.

Je citerai encore une déclaration publiée dans le journal *Reynolds News*: "Nous ne pensons pas qu'il faille permettre aux fascistes d'usurer les droits politiques qu'ils tournent en dérision et qu'ils s'apprêtent à détruire. Nous estimons qu'un appel à la haine raciale doit être considéré comme un crime. Nous estimons également qu'un peuple démocratique a le devoir de se défendre contre une doctrine abominable qui a encouragé dans le monde entier les massacres et les destructions et qui n'a été mise en échec qu'au prix de millions de vies humaines."

Il n'est pas douteux que ces déclarations reflètent l'opinion du peuple anglais. Pour ma part, j'en suis fermement convaincu. Or, des milieux politiques influents du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique soutiennent, en réalité, le régime de Franco, ce qui permet une recrudescence d'activité de la part des forces réactionnaires de certains autres pays et, notamment, de la France.

J'ai déjà dit qu'il existe, dans le Royaume-Uni et aux Etats-Unis d'Amérique, des milieux qui ne dissimulent pas leur désir de conserver et de soutenir, non seulement le régime fasciste de Franco, mais aussi les diverses organisations fascistes des autres pays d'Europe. En soutenant ces organisations fascistes dans les pays européens, les milieux réactionnaires leur confèrent un rôle bien défini dans la réalisation de leurs plans audacieux de domination mondiale.

¹¹ Translated from Russian as quoted by the representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic.

The masses of the people did not shed their blood in the struggle against fascism in order to fall once more beneath the yoke of new pretenders to world domination. Our task now is to shatter the criminal designs of the reactionaries and to prevent the rebirth of fascism. The victory over fascism, won at the price of tremendous sacrifices, must be made secure.

Franco Spain is playing an important part in the attempts to resurrect fascism in Europe, and is nothing but a fascist state modelled on Hitlerite Germany.

How can we explain the fact that Franco's fascist regime is still in power notwithstanding the collapse of Hitler and Mussolini? The explanation is that, in the first place, all the reactionary forces of the world are supporting him; secondly, he makes use of a vast system of violence and terrorism, which stifles the Spanish people; and thirdly, foreign capitalists draw huge profits from their Spanish investments.

To support my last statement I can show that British capital dominates chiefly the mining and metallurgical industries in Spain. British firms work the copper mines at Rio Tinto and Huelva, and the iron mines at Alconera de Vizcaya, and control other important undertakings which are Spanish only in name.

The greater part of the Catalonian textile industry, of oil resources, telephone communications, air transport, electrical equipment, factories, motor cars and tyre production, shipbuilding, power stations and the chemical industry, is under the control of American monopolists. Falangist leaders and groups of capitalists are accumulating enormous riches at the expense of the hungry and needy masses of the people. The acute economic crisis caused by Franco's management in Spain, the growing opposition of the masses, which, together with the peoples of the whole world, are struggling to wipe out the last remnants of fascism—all these factors create an extremely tense situation.

Want and hunger are threatening the great majority of the urban and rural population. Let me quote a statement from the central organ of the Falangist Party, the newspaper *Arriba* of February 1946: "The suburbs of Madrid," wrote the correspondent, "were once bare hills. Now people make their homes there, in conditions of horrible overcrowding, among heaps of rubble and refuse, without material or medical aid and without schools. There is no lighting or water-supply, and the drains are open. More than half a million people live in these conditions and their numbers are still growing." That is a statement of fact.

Having painted this frightful picture, the Falangist paper *Arriba* excelled itself by calling upon the authorities to forbid people driven

Si les masses populaires ont versé leur sang dans la lutte contre le fascisme, ce n'est pas pour retomber sous le joug de nouveaux prétendants à la domination mondiale. Notre tâche actuelle consiste à faire échouer les projets criminels de la réaction et à empêcher le retour du fascisme. Il faut que la victoire remportée sur le fascisme au prix de sacrifices énormes soit efficacement consolidée.

L'Espagne franquiste joue un grand rôle dans les tentatives que l'on fait pour restaurer le fascisme en Europe et continue d'être un Etat fasciste semblable à l'Allemagne hitlérienne.

Comment expliquer que, en dépit de la chute d'Hitler et de Mussolini, le Gouvernement fasciste de Franco soit encore au pouvoir? On peut l'expliquer par les raisons suivantes: Primo, le régime de Franco est soutenu par toutes les forces réactionnaires du monde. Secundo, il s'appuie sur une puissante organisation de violence et de terreur qui étouffe le peuple espagnol. Tertio, les capitalistes étrangers tirent de gros bénéfices de leurs investissements en Espagne.

Pour confirmer cette dernière remarque, je dirai que les capitaux britanniques tiennent une place dominante surtout dans les industries minières et métallurgiques de l'Espagne. Ce sont des firmes britanniques qui exploitent les mines de cuivre du Rio Tinto et de Huelva ainsi que les mines de fer d'Alconera de Biscaya et contrôlent d'autres entreprises importantes qui ne sont plus espagnoles que de nom.

Les monopoles américains ont placé sous leur contrôle une grande partie de l'industrie textile de la Catalogne, les ressources pétrolières, les téléphones, les transports aériens, les fabriques d'équipement électrique, la production des automobiles et des pneumatiques, les constructions navales, les centrales électriques et l'industrie chimique. Les phalangistes haut placés et les groupes de capitalistes accumulent d'immenses richesses aux dépens des masses populaires affamées et nécessiteuses. La profonde crise économique provoquée en Espagne par l'administration de Franco, l'opposition croissante des masses populaires qui luttent de concert avec les peuples du monde entier pour anéantir les derniers restes du fascisme, tout cela crée une situation extrêmement tendue.

L'indigence et la faim menacent la grande majorité de la population des villes et villages. Je me permets de citer les lignes suivantes publiées en 1946 dans le journal *Arriba*, organe central du parti phalangiste: "Les environs de Madrid—écrivait le correspondant de ce journal—n'étaient autrefois que des collines désertes; aujourd'hui des gens y habitent dans des conditions d'affreuse promiscuité, parmi les décombres et les tas d'ordures, dépourvus d'écoles, d'assistance matérielle, de soins médicaux. L'éclairage et l'eau font défaut, les égouts sont à découvert. Plus d'un demi-million d'êtres humains vivent dans ces conditions et leur nombre ne cesse de croître." Ce sont là des faits irrécusables.

En brossant ce tableau si horrible, le journal phalangiste *Arriba* s'est surpassé en demandant aux autorités d'interdire aux personnes chassées

from their homes by hunger to crowd together in the capital, and said that, in order to drive away the thousands of cold and miserable people who had gathered there in the conditions described above, the hills of Madrid should be bombarded by artillery. That is typical of the new approach to solving social problems in Spain.

Recently the terror in Spain has increased. Arrests and executions of Spaniards have continued throughout the existence of the Franco regime, and hardly a day passes without the announcement in the papers of fresh murders of Spanish democrats.

During the years 1945 and 1946, according to incomplete data, various Franco courts sentenced 1,863 persons to death. More than 200,000 Spaniards are at present in Franco prisons. But despite this terrorism the heroic Spanish people has not ceased for one moment to fight against the Franco regime, notwithstanding the difficult conditions in which the struggle is being carried on.

It is high time to take effective measures against the Franco regime. We talk a lot, we adopt resolutions, but Franco remains in power. Time has shown that moral sanctions against the Franco regime produce no concrete results.

In its resolution, the General Assembly provided for the possibility that the measures taken would prove insufficient and would not lead to the establishment by democratic means of a new regime in Spain.

As early as our first session the delegation of the Byelorussian Soviet Socialist Republic recommended that each Member of the United Nations should break off, not only diplomatic, but also economic relations, including the suspension of rail, sea, air, postal and telegraphic communication with Franco Spain.

The Byelorussian delegation still considers it essential to break off diplomatic and economic links with Franco Spain, in order to bring about a radical improvement in the existing situation.

During this period we have become convinced that the desire of the democratic countries of the world to establish democracy in Spain is meeting with serious opposition from reactionary circles in certain countries. These circles are undermining the common democratic anti-fascist front by resuming and strengthening their economic links with fascist Spain; thereby giving economic and political support to the Franco regime. Certain countries are trying to exploit the Spanish problem to obtain a rapid hold on economic positions in Spain with a view to its economic subjugation.

The delegation of the Byelorussian Soviet So-

de leur foyer par la faim d'affluer vers la capitale et en leur suggérant, d'autre part, de faire bombarder ces collines à coup de canon afin d'en chasser les milliers de malheureux qui y souffrent du froid dans les conditions décrites ci-dessus. Voilà un exemple de la façon dont on veut régler les problèmes sociaux en Espagne!

Ces derniers temps, la terreur s'est accentuée en Espagne. Les arrestations et les exécutions d'Espagnols se sont poursuivies depuis la création du régime franquiste et il ne se passe guère de jour sans que la presse mentionne de nouveaux cas d'assassinats de démocrates espagnols.

Suivant des renseignements incomplets, 1.863 personnes ont été condamnées à mort par les tribunaux franquistes, au cours des années 1945 et 1946. Plus de 200.000 Espagnols sont actuellement détenus dans les prisons de Franco. Cependant, malgré cette terreur, l'héroïque peuple espagnol n'a pas cessé un seul instant de combattre le régime franquiste, et cela en dépit des conditions particulièrement difficiles de cette lutte.

Il est grand temps de prendre des mesures efficaces contre le régime de Franco. Nous parlons beaucoup, nous adoptons des résolutions, mais Franco reste toujours au pouvoir. L'expérience a montré que les mesures d'ordre moral contre le régime de Franco n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Dans sa résolution, l'Assemblée générale a prévu qu'il était possible que les mesures adoptées soient insuffisantes et ne conduisent pas à l'établissement d'un nouveau régime en Espagne par des moyens démocratiques.

La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie a recommandé, dès la première session de l'Assemblée générale, que tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies rompent avec l'Espagne franquiste, non seulement en ce qui concerne les relations diplomatiques, mais aussi dans le domaine économique, ce qui impliquait également la rupture des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales et télégraphiques.

La délégation de la Biélorussie est toujours d'avis que la rupture des relations diplomatiques et économiques avec l'Espagne de Franco est une mesure nécessaire pour remédier de façon radicale à la situation qui existe actuellement.

Depuis un certain temps, nous avons pu nous convaincre que les aspirations des pays démocratiques du monde qui voudraient voir la démocratie établie en Espagne se heurtent à une forte opposition de la part des milieux réactionnaires de certains pays. Ces milieux sont en train de rompre le front commun démocratique et anti-fasciste en rétablissant et en renforçant leurs liens économiques avec l'Espagne de Franco et soutenant ainsi le régime franquiste dans les domaines économique et politique. Certains pays cherchent à tirer parti du problème espagnol pour s'emparer le plus rapidement possible de positions qui leur permettent de placer l'Espagne sous leur domination économique.

La délégation de la République socialiste so-

cialist Republic hopes that the General Assembly will find a just solution to this important problem and that effective measures will be taken to eliminate the Franco regime in Spain.

Mr. Aranha left the Chair and Sir Hartley Shawcross (United Kingdom) replaced him.

The PRESIDENT: I call upon the representative of El Salvador.

Mr. CASTRO (El Salvador): We are here to debate the point of the agenda of the General Assembly of the United Nations which refers to the relations of Members of the Organization with Spain. The solution that has been proposed by the First Committee to the General Assembly has three paragraphs, of which the first and the third have no special importance.

The first paragraph is as follows: "Whereas the Secretary-General in his annual report has informed the General Assembly of the steps taken by the States Members of the Organization in pursuance of its recommendations of 12 December 1946 . . ." This is just a preamble and is of an informative character.

The third paragraph reads as follows: "Expresses its confidence that the Security Council will exercise its responsibilities under the Charter as soon as it considers that the situation in regard to Spain so requires".

This has some substance in itself, but is absolutely useless, because we all know that the Security Council has been given the authority to take effective action in cases of aggression and threats to the peace, and therefore, when we say that the General Assembly "expresses its confidence that the Security Council will exercise its responsibilities . . . as soon as it considers that the situation in regard to Spain so requires," we are asking the Security Council to do something that the Security Council is obliged to do with regard to any nation at any time when that nation becomes an aggressor or a threat to the peace. That is why I say that the third paragraph is absolutely useless.

The delegation of El Salvador voted in the First Committee against the preamble and against the last paragraph for the reasons I have stated: the preamble is simply of an informative character, and the last paragraph is useless because the Security Council at all times has authority to deal with aggression and to take effective action against any nation which becomes a threat to the peace, whether that nation is Spain or any other nation, and regardless of whether that nation is or is not a Member of the United Nations.

The second paragraph, the operative paragraph, is therefore the only one which deserves careful attention. That paragraph reads as follows: "The General Assembly reaffirms its resolution adopted on 12 December 1946 con-

cerning the relations of Members of the Organization with Spain.

M. Aranha quitte le fauteuil présidentiel et Sir Hartley Shawcross (Royaume-Uni) le remplace.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Salvador.

Mr. CASTRO (Salvador) (*traduit de l'anglais*): Nous sommes ici pour discuter un point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a trait aux relations des Membres de l'Organisation avec l'Espagne. La résolution proposée par la Première Commission à l'Assemblée générale compte trois paragraphes. Le premier et le troisième de ces paragraphes n'ont pas d'importance particulière.

Le premier paragraphe est le suivant: "Considérant que le Secrétaire général a, dans son rapport annuel, informé l'Assemblée générale des mesures prises par les Etats Membres de l'Organisation en application de ses recommandations du 12 décembre 1946 . . ." Il ne s'agit là que d'un préambule qui n'a qu'une valeur d'information.

Le troisième paragraphe est le suivant: "Exprime sa confiance que le Conseil de sécurité exercera ses responsabilités conformément à la Charte aussitôt qu'il jugerait que la situation eu égard à l'Espagne l'exige."

C'est là un paragraphe qui a un certain fond en lui-même, mais qui est totalement inutile; nous savons tous, en effet, que le Conseil de sécurité a déjà été investi des pouvoirs qui lui permettraient d'adopter des mesures effectives en cas d'acte d'agression ou de menace contre la paix. En conséquence, lorsque nous disons que l'Assemblée générale "exprime sa confiance que le Conseil de sécurité exercera ses responsabilités . . . aussitôt qu'il jugerait que la situation eu égard à l'Espagne l'exige", nous demandons au Conseil de sécurité de faire quelque chose qu'il est obligé d'accomplir pour une nation quelle qu'elle soit et à n'importe quel moment, lorsque cette nation devient un agresseur ou une menace pour la paix. C'est pourquoi je déclare que ce troisième paragraphe est absolument inutile.

La délégation du Salvador a voté, à la Première Commission, contre le préambule et contre le dernier paragraphe pour les raisons que je viens d'énoncer; le préambule n'a qu'une valeur de pure information et le dernier paragraphe est inutile puisqu'à tout moment le Conseil de sécurité a le droit de connaître des agressions et de prendre des mesures effectives contre une nation qui deviendrait une menace pour la paix, qu'il s'agisse de l'Espagne ou de toute autre nation, quelle soit ou non Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le second paragraphe, paragraphe opérant, est donc le seul qui mérite un examen attentif. En voici le texte: "L'Assemblée générale renouvelle sa résolution adoptée le 12 décembre 1946 concernant les relations des Membres de l'Organisation des Nations Unies.

cerning relations of Members of the United Nations with Spain." It seems to be a routine matter to reaffirm a resolution adopted last year. However, that resolution made reference to Article 41 of the Charter, and I am going to read that Article: "The Security Council may decide what measures not involving the use of armed force are to be employed to give effect to its decisions, and it may call upon the Members of the United Nations to apply such measures. These may include complete or partial interruption of economic relations and of rail, sea, air, postal, telegraphic, radio and other means of communication, and the severance of diplomatic relations."

The delegation of El Salvador is interested in only one thing: the effect of measures of this type on the people of Spain. The representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic, who has just spoken, expressed his delegation's opinion that those measures which are contemplated in Article 41 of the Charter should be adopted against Spain. I repeat that, if such measures are taken, they will not particularly affect the Government of Spain; they will affect the people of Spain.

We have no right to make a decision for the people of Spain in regard to their own internal affairs. Article 2, paragraph 7, of the Charter forbids us to take any action against any country in order to make that country decide its own affairs in accordance with the wish of the United Nations. That paragraph reads: "Nothing contained in the present Charter shall authorize the United Nations to intervene in matters which are essentially within the domestic jurisdiction of any State or shall require the Members to submit such matters to settlement under the present Charter. . ." That is a formal prohibition against meddling by the United Nations in the internal affairs of any State.

One representative at one of the recent meetings of the First Committee stated that the part of the Article which I have read refers only to individual intervention. He said that collective intervention is a different matter. Individual intervention is wrong, he said—no State has the right to intervene in the internal affairs of another State—but collective intervention is different. I ask you if, in this Article which I have read, there is any reference whatsoever to this difference? This paragraph prohibits the intervention of the United Nations, which you might call a collective intervention if you so desire, in the internal affairs of any State. Therefore, both individual and collective intervention are forbidden by paragraph 7 of Article 2 of the Charter.

There is an exception, the same representative said, and the exception is this; the end of paragraph 7 reads as follows: ". . . but this

nisation des Nations Unies avec l'Espagne." Il semble que renouveler une résolution adoptée l'année dernière soit une simple formalité. Cependant, cette résolution faisait allusion à l'Article 41 de la Charte dont je vais donner lecture: "Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radio-électriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques."

La délégation du Salvador ne se préoccupe plus que d'une chose: l'effet de semblables mesures sur le peuple espagnol. Le représentant de la République socialiste soviétique de Biélorussie a indiqué, dans le discours qu'il vient de faire, que, de l'avis de sa délégation, on devrait appliquer à l'Espagne les mesures envisagées à l'Article 41 de la Charte. Je tiens à répéter que, si de pareilles mesures sont prises, elles n'affecteront pas particulièrement le Gouvernement de l'Espagne, mais bien plutôt le peuple espagnol.

Nous n'avons pas le droit de nous substituer au peuple espagnol et de décider des affaires intérieures de l'Espagne. L'Article 2, paragraphe 7, de la Charte nous interdit de prendre des mesures contre un pays quelconque, afin de l'obliger à prendre, au sujet de ses propres affaires, une décision conforme aux désirs des Nations Unies. Voici le texte de ce paragraphe: "Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat, ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte. . ." Ce texte interdit formellement à l'Organisation des Nations Unies de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat quel qu'il soit.

Au cours de l'une des récentes séances de la Première Commission, un représentant a déclaré que le passage de l'article que je viens de lire ne se rapporte qu'aux interventions individuelles. Il a indiqué qu'une intervention collective est quelque chose de différent. Une intervention individuelle, a-t-il dit, est répréhensible: aucun Etat n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre Etat, mais une intervention collective est différente. Je vous demande si, dans l'article dont je vous ai donné lecture, on peut trouver une allusion quelconque à cette différence? Ce paragraphe interdit à l'Organisation des Nations Unies de procéder à une intervention, que vous pouvez qualifier de collective, si vous le désirez, dans les affaires intérieures d'un Etat quelconque. Ainsi, le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte interdit à la fois l'intervention individuelle et l'intervention collective.

Le même représentant prétend qu'il y a une exception, qui serait la suivante: Le paragraphe 7 se termine par ces mots: "toutefois ce principe

principle shall not prejudice the application of enforcement measures under Chapter VII". We are all in full accord that this exception is accepted by every one of us, because Chapter VII deals with the authority of the Security Council to deal with acts of aggression and threats to the peace, and we are all in full accord that the Security Council has that authority.

But I refer again to the effects on the people of Spain of the complete isolation to which some delegations want to submit it by taking measures to sever diplomatic relations and to discontinue communications of all kinds. This would have to be endured by the people of Spain, and we do not have any right, in accordance with the Charter, to apply such measures to any people, whether the country represented by that people is or is not a Member of the United Nations. For paragraph 7 of Article 2 does not make any distinction whatsoever between States whose internal affairs are to be decided only by the authority and the will of its own people.

As I said in the First Committee, there are many delegations which have shown, or at least have said, that they have a great love for the freedom of the people of Spain. In what way do they prove that profound affection for the Spanish people? In this way: the representative of the Byelorussian SSR said that the trade in foodstuffs of the United States of America and the United Kingdom, on the one hand, and Spain, on the other hand, has been increasing, and this is something that is absolutely abnormal and contrary to the spirit of the resolution adopted on 12 December 1946. He particularly protested against the importation of bread into Spain from the United States of America. This is the love for the Spanish people which is shown by the delegation of the Byelorussian SSR—to deprive the Spanish people of bread, and in this way, to expose that people to a state of misery and desperation that might compel it to revolt against the government. And then what? Are you sure that the next government, after a civil war in Spain, is going to be a better government? Are you sure that objections will not be raised against that government if it does not please the policies of certain countries?

A representative of Czechoslovakia — his speech has been quoted by another representative of Czechoslovakia—once said in this General Assembly, "Europe has gone definitely to the left."¹ When we witness the fact that the proposals against Spain have been made by the delegations of Poland, the Byelorussian Soviet Socialist Republic and Yugoslavia, in the main, we cannot but feel that possibly this is just a movement to make Spain swing to the left.

I do not want to lose myself in a great many other considerations that come to mind. My main concern, as the representative of El Sal-

ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII". Nous reconnaissons pleinement que nous acceptons tous cette exception, parce que la Chapitre VII porte sur le droit qu'a le Conseil de sécurité de s'occuper des actes d'agression et des menaces contre la paix. Nous reconnaissons tous que ce droit appartient au Conseil de sécurité.

Mais je veux souligner encore l'effet qu'aurait sur le peuple espagnol l'isolement complet auquel certaines délégations désireraient le soumettre par des mesures visant à rompre les relations diplomatiques et à mettre fin aux communications de tous genres. C'est le peuple espagnol qui en souffrirait et, en vertu de la Charte, nous n'avons pas le droit d'appliquer de telles mesures à un peuple quelconque, que le pays en question soit ou non un Membre de l'Organisation des Nations Unies. En effet, le paragraphe 7 de l'Article 2 n'établit aucune distinction entre les Etats: les affaires intérieures d'un Etat relèvent uniquement de l'autorité et de la volonté de son propre peuple.

Ainsi que je l'ai dit devant la Première Commission, de nombreuses délégations ont manifesté, tout au moins en paroles, un grand amour pour la liberté du peuple espagnol. Comment prouvent-elles cette profonde affection pour le peuple espagnol? De la manière suivante: le représentant de la RSS de Biélorussie a déclaré que les échanges commerciaux de denrées alimentaires entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'une part et l'Espagne de l'autre sont allés en augmentant et que cela est absolument anormal et contraire à l'esprit de la résolution adoptée le 12 décembre 1946. Il a protesté, en particulier, contre l'importation en Espagne de pain en provenance des Etats-Unis d'Amérique. Voilà comment la délégation de la RSS de Biélorussie manifeste son amour pour le peuple espagnol: en privant le peuple espagnol de pain et en l'exposant ainsi à un état de misère et de désespoir qui pourrait l'obliger à se révolter contre son gouvernement. Et alors, que se passerait-il? Etes-vous sûrs que le gouvernement qui viendrait après une guerre civile en Espagne serait un meilleur gouvernement? Etes-vous sûrs que ce gouvernement ne sera pas en butte à certaines attaques, s'il ne donne pas satisfaction aux conceptions politiques de certains pays?

Un représentant de la Tchécoslovaquie, dont les paroles ont été citées par un autre représentant du même pays, a déclaré un jour devant l'Assemblée générale: "L'Europe s'est tournée nettement vers la gauche".¹ Lorsqu'on a vu que les propositions présentées contre l'Espagne émanent principalement des délégations de la Pologne, de la République socialiste soviétique de Biélorussie et de la Yougoslavie, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'il ne s'agit peut-être là que d'un mouvement destiné à obliger l'Espagne à s'orienter à gauche.

Je ne voudrais pas me perdre dans les nombreuses autres considérations qui me viennent à l'esprit. En tant que représentant du Salvador,

¹ See the speech by Mr. Masaryk at the 87th plenary meeting.

¹ Voir l'intervention de M. Masaryk à la 87ème séance plénière.

yador, is the fate of the Spanish people. We defend the right of the Spanish people to decide its own internal affairs, and we defend that right in accordance with the principles of our Charter.

In addition to Article 2, paragraph 7, of which some delegations have spoken in favour and some against, we have another principle, which is enunciated in Article 1, paragraph 2. This points out that one of the purposes of the United Nations is "to develop friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples . . ." Do the Members of the General Assembly not think that this principle of self-determination of peoples has a direct bearing on the question of Spain; that the Spanish people have the right, as do all other peoples, to determine by themselves, without external coercion, their own destiny?

We claim that the Spanish people have that right; and that we recognize that right in Article 1, paragraph 2, when we state that one of the purposes is "to develop friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples, and to take other appropriate measures to strengthen universal peace."

Not long ago, in this General Assembly, we adopted by a very large majority a resolution against all forms of war propaganda.¹ To try to apply to the people of Spain, contrary to specific provisions of our Charter, measures which will bring them despair, famine and misery is—or is it not?—a tendency or a movement entirely opposed to the spirit and the letter of the resolution which we adopted against all inciters to war—whether civil war or international war—and against war propaganda in general. I maintain that to try to bring about civil war in Spain is a form of war propaganda.

I shall conclude my remarks by saying that the delegation of El Salvador has no objection in principle to the third paragraph of the resolution that has been presented by the First Committee to this General Assembly, because it simply refers to the authority of the Security Council. However, we are nevertheless going to vote against that paragraph because, first of all, it is associated with the second paragraph, which the delegation of El Salvador will never accept; and, in the second place, because it is a useless provision, since we all know what the authority of the Security Council is. Therefore, we do not want to be telling the Security Council that it has that authority.

The Government of El Salvador has complied with the resolution of 12 December 1946. Therefore, I must say that, if we now insist that this General Assembly should not vote for reaffirmation of that resolution, it is because that resolution is a violation of the principles of the Charter.

ma préoccupation principale est le sort du peuple espagnol. Nous défendons le droit, pour le peuple espagnol, de décider de ses propres affaires intérieures, et nous le faisons en nous fondant sur les principes de la Charte.

Outre le paragraphe 7 de l'Article 2, que certaines délégations ont invoqué et que d'autres ont rejeté, nous avons un autre principe, énoncé au paragraphe 2 de l'Article premier; où il est dit qu'un des buts des Nations Unies est de "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes . . ." Les Membres de l'Assemblée générale ne pensent-ils pas que ce principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'applique directement à la question espagnole? Que le peuple espagnol a le droit, comme tous les autres peuples, de décider de son propre sort, sans pression extérieure?

Nous prétendons que le peuple espagnol a ce droit et que nous le lui reconnaissions au paragraphe 2 de l'Article premier, lorsque nous déclarons que l'un des buts de l'Organisation est de "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde".

Il n'y a pas longtemps, la présente Assemblée générale a adopté à une très grande majorité une résolution contre toutes les formes de propagande de guerre¹. Essayer d'appliquer au peuple espagnol, contrairement aux dispositions précises de notre Charte, des mesures qui engendreront pour lui le désespoir, la famine et la misère, est bien, n'est-ce pas, une tendance ou une action absolument contraire à l'esprit et à la lettre de la résolution que nous avons adoptée contre tous ceux qui incitent à la guerre, civile ou internationale, et contre la propagande de guerre en général. J'affirme qu'essayer de provoquer une guerre civile en Espagne constitue une forme de propagande de guerre.

Je conclurai mes observations en disant que la délégation du Salvador n'a pas d'objections de principe à formuler contre le troisième paragraphe de la résolution présentée à l'Assemblée générale par la Première Commission, puisque ce paragraphe n'a trait qu'aux pouvoirs du Conseil de sécurité. Cependant, nous n'en voterons pas moins contre ce paragraphe, tout d'abord parce qu'il est associé au deuxième paragraphe, que la délégation du Salvador n'acceptera jamais, et, en second lieu, parce que c'est une disposition inutile, car nous savons tous quels sont les pouvoirs du Conseil de sécurité. Nous ne voulons donc pas avoir l'air d'apprendre au Conseil de sécurité qu'il détient ces pouvoirs.

Le Gouvernement du Salvador s'est conformé à la résolution du 12 décembre 1946. Je dois donc dire que, si nous insistons maintenant pour que la présente Assemblée générale ne renouvelle pas cette résolution, c'est parce que cette résolution constitue une violation des principes de la

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during its second session, resolution 110(II)*.

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant sa deuxième session, résolution 110(II)*.

ter. Neither the Government of El Salvador nor any other Government has the authority to adopt measures that are not in accordance with the Charter. The Charter refers only to those commitments of Governments which they should fulfil in regard to our Organization and for purposes of universal peace. Apart from that, the Government of El Salvador is absolutely free, and, accordingly, using that freedom, it complied with the resolution of 12 December 1946. But when we come again to discuss the principle of non-intervention, we must state, firmly and clearly, that the Government of El Salvador has not abandoned that principle.

The PRESIDENT: There is one other speaker on the list. I should like to remind the delegations that this is a matter which was discussed at some considerable length in the First Committee, and that we have another item on our agenda which we will seek to dispose of tonight. Unless, therefore, someone else requests the right to speak, I shall consider the list of speakers on this item closed.

The list is closed, and the representative of Poland will be the last speaker on this subject.

Mr. LANGE (Poland): Last year, the General Assembly adopted, by an overwhelming majority—I might say with near unanimity—resolution 39(I) concerning the relations of Members of the United Nations with the Franco regime in Spain. There is now before us a resolution which reaffirms last year's resolution and expresses its confidence that the Security Council will act at the appropriate moment in the sense which was requested by the resolution of last year.

The resolution before us has been recommended to the First Committee by a special drafting sub-committee which recommended it unanimously. There were several resolutions and several amendments. The authors of these resolutions and amendments agreed to present a unanimous text. They did so because of their conviction that our attitude towards the Franco regime in Spain should be expressed with full unanimity. The First Committee adopted this resolution recommended by the sub-committee, by an overwhelming majority, and now it is before you.

Last year, when the resolution was adopted with near unanimity, there were a few scattered voices raised against it, but they did not affect the impression which this resolution created in the whole world. They did not affect the moral value of the resolution, which was the expression of the nearly unanimous voice of all the United Nations.

The same scattered voices of dissent are now heard before us. Their effect will not be greater than it was last year. We have heard various speeches made here, pointing out the reasons

Charte. Ni le Gouvernement du Salvador, ni aucun autre Gouvernement, n'a le droit d'adopter des mesures qui ne sont pas conformes à la Charte. Les seuls engagements contenus dans la Charte sont ceux que les Gouvernements doivent remplir à l'égard de l'Organisation des Nations Unies et afin d'assurer la paix universelle. En dehors de ces engagements, le Gouvernement du Salvador est absolument libre, et, usant en conséquence de cette liberté, il s'est conformé à la résolution du 12 décembre 1946. Mais, maintenant que c'est le principe de la non-intervention qui est remis en discussion, nous devons déclarer, fermement et clairement, que le Gouvernement du Salvador n'a pas abandonné ce principe.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Il reste encore un orateur inscrit. Je désirerais rappeler aux délégations que la question qui fait l'objet du présent débat a été discutée très longuement à la Première Commission et que nous avons un autre point de l'ordre du jour à essayer de régler ce soir. Par conséquent, à moins que quelqu'un d'autre demande encore la parole, je considérerai que la liste des orateurs est close, en ce qui concerne ce point.

La liste est close et le représentant de la Pologne sera le dernier orateur à parler de cette question.

M. LANGE (Pologne) (traduit de l'anglais): L'année dernière, à une majorité écrasante, je pourrais dire presque à l'unanimité, l'Assemblée générale a adopté la résolution 39 (I) ayant trait aux relations des Membres de l'Organisation des Nations Unies avec le régime de Franco en Espagne. On nous soumet maintenant une résolution qui renouvelle celle que nous avons adoptée l'année dernière et qui exprime l'espoir que le Conseil de sécurité prendra, le moment venu, des mesures dans le sens préconisé par la résolution de l'année dernière.

La résolution qui nous est soumise a été recommandée à l'unanimité à la Première Commission par un comité spécial de rédaction. Il y avait plusieurs résolutions et plusieurs amendements. Leurs auteurs se sont mis d'accord pour présenter un texte qui a été adopté à l'unanimité. Ils l'ont fait, parce qu'ils sont convaincus que notre attitude à l'égard du régime franquiste en Espagne doit être définie en termes qui réunissent l'unanimité. La Première Commission a adopté cette résolution, recommandée par le comité, à une majorité écrasante et cette résolution vous est aujourd'hui soumise.

L'année dernière, lorsque la résolution a été adoptée à la quasi-unanimité, quelques rares voix se sont élevées contre elle, mais elles n'ont pas modifié l'impression que cette résolution a provoquée dans le monde entier, ni affecté la valeur morale de la résolution, qui exprimait le sentiment presque unanime de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Nous entendons maintenant les mêmes rares voix discordantes. Elles n'auront pas plus d'effet que l'année dernière. Nous avons entendu ici divers discours soulignant les raisons pour les

why this resolution should be adopted. The list of speakers is now exhausted. I am glad to hear that, because I think it is time that we stopped speaking about the Franco régime and took some action.

For such action, I appeal to you to adopt the resolution recommended by the First Committee by an overwhelming majority. I appeal to all Members of the United Nations to cast their votes in favour of the resolution before them.

The PRESIDENT: The General Assembly will now proceed to vote on the resolution which appears in document A/479.

Mr. FAHY (United States of America): The United States delegation suggests that the vote be taken paragraph by paragraph, and that, on the second paragraph, the vote be by roll-call.

Mr. DURAN-BALLEN (Ecuador): I ask for a roll-call vote on the whole resolution.

The PRESIDENT: Very well, if a roll-call is asked for, it must be taken. The vote will be by roll-call, paragraph by paragraph. We shall now vote on the first paragraph.

Mr. Aranha (Brazil) resumed the Chair.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Chile, China, Cuba, Czechoslovakia, Denmark, Ethiopia, France, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, India, Iran, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Philippines, Poland, Sweden, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela, Yugoslavia.

Against: Argentina, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, Peru.

Abstained: Afghanistan, Colombia, Ecuador, Egypt, Greece, Iraq, Lebanon, Pakistan, Saudi Arabia, Turkey, Union of South Africa.

The first paragraph was adopted by 37 votes to 5, with 11 abstentions.

The PRESIDENT: We shall now vote on the second paragraph of the proposed resolution. A two-thirds majority is required for the adoption of this paragraph.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Belgium, Bolivia, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Chile, China, Cuba, Czechoslovakia, Denmark, Ethiopia, France, Guatemala, Haiti, Iceland, India, Iran, Liberia,

quelles cette résolution devrait être adoptée. La liste des orateurs est maintenant close. J'en suis heureux, parce que je pense qu'il est temps que nous nous arrêtons de parler du régime de Franco et que nous prenions des mesures.

A cet effet, je vous demande d'adopter la résolution recommandée par la Première Commission à une majorité écrasante. Je fais appel à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils votent en faveur de la résolution qui leur est soumise.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale va maintenant procéder au vote sur la résolution qui figure au document A/479.

M. FAHY (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): La délégation des Etats-Unis propose que le vote ait lieu paragraphe par paragraphe et que, pour le deuxième paragraphe, il ait lieu par appel nominal.

M. DURAN-BALLEN (Equateur) (*traduit de l'anglais*): Je demande qu'il soit procédé au vote par appel nominal sur l'ensemble de la résolution.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Très bien. Si l'on demande que le vote ait lieu par appel nominal, nous devons accéder à cette demande. Le vote aura lieu par appel nominal, paragraphe par paragraphe. Nous allons voter sur le premier paragraphe.

M. Aranha (Brésil) reprend sa place au fauteuil présidentiel.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat est le suivant:

Votent pour: Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, Ethiopie, France, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Iran, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Philippines, Pologne, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Votent contre: Argentine, Costa-Rica, République Dominicaine, Salvador, Pérou.

Abstentions: Afghanistan, Colombie, Equateur, Egypte, Grèce, Irak, Liban, Pakistan, Arabie saoudite, Turquie, Union Sud-Africaine.

Le premier paragraphe est adopté par 37 voix contre 5 et 11 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant voter sur le deuxième paragraphe de la résolution proposée. Une majorité des deux tiers est nécessaire pour que ce paragraphe soit adopté.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat est le suivant:

Votent pour: Belgique, Bolivie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Chili, Chine, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, Ethiopie, France, Guatemala, Haïti, Islande, Inde, Iran,

Luxembourg, Mexico, New Zealand, Norway, Panama, Poland, Sweden, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, Uruguay, Venezuela, Yugoslavia.

Against: Argentina, Australia, Brazil, Canada, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, Greece, Honduras, Netherlands, Nicaragua, Peru, Philippines, Turkey, Union of South Africa, United States of America.

Abstained: Afghanistan, Colombia, Ecuador, Egypt, Iraq, Lebanon, Pakistan, Saudi Arabia.

The second paragraph was rejected, having failed to obtain the requisite majority of two-thirds. There were 29 votes in favour, 16 against with 8 abstentions.

The PRESIDENT: We shall now vote upon the third paragraph.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Australia, Belgium, Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Chile, China, Cuba, Czechoslovakia, Denmark, Ethiopia, France, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, India, Iran, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Philippines, Poland, Sweden; Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela, Yugoslavia.

Against: Argentina, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, Peru.

Abstained: Afghanistan, Bolivia, Colombia, Ecuador, Egypt, Greece, Iraq, Lebanon, Pakistan, Saudi Arabia, Turkey, Union of South Africa.

The third paragraph was adopted by 36 votes to 5, with 12 abstentions.

The PRESIDENT: We shall now vote on the resolution as a whole without the second paragraph.

The resolution was adopted by 36 votes to 5, with 12 abstentions.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United Kingdom.

Sir Hartley SHAWCROSS (United Kingdom): In order to prevent any misunderstanding, I should like to explain the votes which I have recorded on behalf of the United Kingdom delegation in connexion with the resolution which has just been adopted. The General Assembly may recall that, when resolution 39 (I) dealing with this matter came before the plenary session last year, my delegation voted against the paragraph recommending the Security Council to take action in certain circumstances. We did so for two reasons: firstly, because we thought that it was for the Security Council,

Liberia, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Pologne, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Votent contre: Argentine, Australie, Brésil, Canada, Costa-Rica, République Dominicaine, Salvador, Grèce, Honduras, Pays-Bas, Nicaragua, Pérou, Philippines, Turquie, Union Sud-Africaine, Etats-Unis d'Amérique.

Abstentions: Afghanistan, Colombie, Equateur, Egypte, Irak, Liban, Pakistan, Arabie saoudite.

Le deuxième paragraphe est rejeté—la majorité des deux tiers n'étant pas atteinte—par 29 voix pour, 16 contre et 8 abstentions.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Nous allons maintenant voter sur le troisième paragraphe.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat est le suivant:

Votent pour: Australie, Belgique, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, Ethiopie, France, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Iran, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Philippines, Pologne, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Votent contre: Argentine, Costa-Rica, République Dominicaine, Salvador, Pérou.

Abstentions: Afghanistan, Bolivie, Colombie, Equateur, Egypte, Grèce, Irak, Liban, Pakistan, Arabie saoudite, Turquie, Union Sud-Africaine.

Le troisième paragraphe est adopté par 36 voix contre 5 et 12 abstentions.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Nous allons maintenant voter sur l'ensemble de la résolution exception faite du deuxième paragraphe.

La résolution est adoptée par 36 voix contre 5 et douze abstentions.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): La parole est au représentant du Royaume-Uni.

Sir Hartley SHAWCROSS (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Afin d'éviter tout malentendu, je désire expliquer la manière dont j'ai voté, au nom de la délégation du Royaume-Uni, à propos de la résolution qui vient d'être adoptée. L'Assemblée générale se rappellera que, lorsque la résolution 39 (I) à cette question a été soumise, l'année dernière, à la session plénière, ma délégation a voté le paragraphe recommandant au Conseil de sécurité de prendre des mesures dans certains cas. Nous l'avons fait pour deux raisons: tout d'abord, parce que nous pensons qu'il appartenait au Conseil de sécurité, et

and for that body alone, to determine the circumstances in which it was required to exercise its functions, and, secondly, because the resolution seemed—as it still seems—to us to imply that the Security Council would be justified in taking action to bring about a change of régime inside Spain when, as we contended, the Security Council's terms of reference under the Charter require it to act only in cases involving a threat to international security.

Despite our objections, that particular paragraph of last year's resolution was carried, and we therefore voted for the resolution as a whole, in the interests of unanimity and in the hope that the development of the Spanish question would not be such as to require the Security Council to exercise its responsibilities in the field of international peace and security. That hope has fortunately been realized, and it may therefore be asked why we have voted this year for the reaffirmation of a resolution with which we did not pretend to be entirely in agreement. The reasons for our attitude were twofold.

In the first place, my Government had never made any secret of its disapproval of certain aspects of the Spanish régime and its desire to see it replaced by a form of government more representative of the Spanish people. It was for that reason that it concurred in the General Assembly resolution last year regarding the withdrawal of heads of missions from Madrid, and that it took prompt action to carry out those recommendations.

In the second place, my delegation voted for the resolution which we have just had under consideration in the belief and on the understanding that the last paragraph of the resolution is in the nature of an interpretation of the corresponding paragraph of last year's resolution which concerned action by the Security Council.

The present resolution seems to us to remove any doubt that it is for the Security Council to decide the proper moment at which to exercise its functions, and that those functions are to be exercised strictly within the limits prescribed by the Charter; that is to say, in the event of a situation developing in Spain the continuance of which is likely to endanger the maintenance of international peace and security.

For these reasons, we did not think that there was any fundamental difference, but only a difference of approach between those delegations—such, for instance, as the United States delegation—which voted against the second paragraph of this resolution, and those, such as ours, which voted in favour of it.

The PRESIDENT: I now call upon the representative of Poland.

Mr. LANGE (Poland): In the name of my delegation, I want to express my regrets that the second paragraph, reaffirming resolution 39 (I) of 12 December 1946, failed to obtain a two-

à lui seul, de déterminer les cas dans lesquels il avait à exercer ses fonctions, et, en second lieu, parce que la résolution nous semblait alors, comme elle nous semble encore, impliquer que le Conseil de sécurité serait justifié à adopter des mesures à l'effet d'amener un changement de régime en Espagne, alors que, selon nous, le mandat du Conseil de sécurité, aux termes de la Charte, est d'agir seulement dans les cas où il y a menace contre la sécurité internationale.

En dépit de nos objections, ce paragraphe de la résolution a été adopté, l'année dernière, et nous avons donc voté en faveur de l'ensemble de la résolution afin de faciliter l'unanimité et avec l'espérance que la question espagnole n'évoluerait pas de telle façon que le Conseil de sécurité ait à exercer les pouvoirs qu'il détient dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Cet espoir s'est heureusement réalisé. On peut donc se demander pourquoi nous avons voté, cette année-ci, pour le renouvellement d'une résolution que nous ne prétendions pas approuver entièrement. Les raisons de notre attitude sont de deux ordres.

Tout d'abord, mon Gouvernement n'a jamais caché sa désapprobation à l'égard de certains aspects du régime espagnol, ni son désir de le voir remplacé par une forme de gouvernement plus représentatif du peuple espagnol. C'est pour cette raison qu'il a approuvé, l'année dernière, la résolution de l'Assemblée générale demandant le retrait des chefs de mission diplomatique de Madrid et qu'il a rapidement pris des mesures pour appliquer ces recommandations.

En second lieu, ma délégation a voté pour la résolution que nous venons d'examiner, parce qu'elle pense, et qu'il est entendu, que le dernier paragraphe est, en quelque sorte, l'interprétation du paragraphe correspondant de la résolution de l'an dernier concernant les mesures à prendre par le Conseil de sécurité.

La résolution actuelle nous semble rendre indubitable que c'est le Conseil de sécurité qui doit décider à quel moment il doit exercer ses fonctions et qu'il doit les exercer strictement dans les limites fixées par la Charte, c'est-à-dire dans le cas où surviendrait en Espagne une situation dont la continuation serait susceptible de mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour ces raisons, nous avons pensé que la différence d'opinion entre les délégations n'était pas une différence fondamentale, mais seulement une différence dans la façon d'aborder la question, ainsi qu'on le voit dans le cas de la délégation des Etats-Unis, qui a voté contre le deuxième paragraphe de cette résolution, et des délégations qui, comme la nôtre, ont voté en faveur de ce paragraphe.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. LANGE (Pologne) (*traduit de l'anglais*): Au nom de ma délégation, je désire exprimer mes regrets que le deuxième paragraphe, renouvelant la résolution 39(I) adoptée le 12 dé-

thirds majority. At the same time, I want to stress, first, that it reflects the view of the majority of our General Assembly, and secondly, that independently of that fact, the resolution of 12 December 1946 stands in full legal force and is binding upon all Member States of the United Nations.

I also want to add a remark, not in my capacity as a member of the Polish delegation, but as an individual who has devoted a major part of his life to the struggle against fascism and for democracy. I am confident that I speak for millions like myself throughout the world when I say that the struggle against the Franco regime and against all the remnants of fascism, wherever they are, will continue. The democratic forces throughout the world will also remember those who were instrumental in removing the second paragraph from our resolution, and they will determine their future political attitude accordingly.

Mr. ARCE (Argentina) (*translated from Spanish*): As the vote has been taken by roll-call, you all know that the Argentine delegation voted against this resolution, particularly the second paragraph. But I wish to point out once more that events have shown that here it is not a matter of promoting international peace and security but simply of pursuing a game of politics. Otherwise, how could it happen that, when this Assembly does not choose to re-affirm the resolution adopted last year with respect to the Charter, there are representatives who consider that that resolution still stands?

It seems to me that this is sufficient to show that the majority of the Assembly wishes to lay aside politics and all the complications involved, in order to take the direct way of the Charter, which is the best, and admit all the States of the world to membership of this Organization, and allow them to work towards peace, once they have to some extent forgotten the war. The exceptions will be, of course, those States that wish to continue to make war, and they are naturally free to do so, so long as the Security Council does not prevent them.

95. Procedures and organization: report of the Sixth Committee (document A/482)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Sixth Committee.

Mr. KAECKENBEECK (Belgium) (*translated from French*): You have before you document A/482 on the procedure and organization of the General Assembly.

There have been various amendments and additions to the provisional rules of procedure of the General Assembly since they were drawn up by the Preparatory Commission.

cembre 1946, n'ait pu obtenir la majorité des deux tiers. Je voudrais, en même temps, souligner, tout d'abord, qu'il reflète l'opinion de la majorité de notre Assemblée générale et, en second lieu, que, indépendamment de ce fait, la résolution adoptée le 12 décembre 1946 continue d'être en vigueur et de lier tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Je désirerais également ajouter une remarque, non pas en ma qualité de membre de la délégation polonaise, mais en tant qu'homme qui a consacré une grande partie de sa vie à la lutte contre le fascisme et pour la démocratie. Je suis sûr que je parle au nom de millions d'hommes du monde entier, lorsque je déclare que la lutte contre le régime de Franco et contre tous les vestiges du fascisme, où qu'ils se trouvent, continuera. Les forces démocratiques du monde entier se souviendront également de ceux qui ont contribué à éliminer le deuxième paragraphe de notre résolution et détermineront leur attitude politique future en conséquence.

M. ARCE (Argentine) (*traduit de l'espagnol*): Puisque le vote a eu lieu par appel nominal, tous les représentants savent que la délégation de l'Argentine a voté contre cette résolution et tout spécialement contre le deuxième paragraphe. Une fois de plus, je désire souligner que, comme on peut le constater, on ne s'occupe pas ici d'affermir la paix et la sécurité du monde, mais de faire de la pure et simple politique. Autrement, comment pourrait-il se faire que, quand l'Assemblée générale ne veut pas, par respect pour la Charte, confirmer la résolution adoptée l'année précédente, il y ait certains représentants qui entendent que cette résolution reste en vigueur?

Il me semble que cela suffit à démontrer que la majorité des membres de l'Assemblée générale désire s'écarte de la politique, et des complications qu'elle comporte, pour suivre le droit chemin de la Charte, qui est le meilleur, et afin que tous les Etats du monde soient admis dans cette Organisation et travaillent pour la paix après avoir oublié un peu la guerre, à l'exception des pays qui désirent continuer à faire la guerre et qui en ont tout loisir, naturellement, tant que le Conseil de sécurité ne les en empêchera pas.

95. Questions de règlement et d'organisation: rapport de la Sixième Commission (document A/482)

The PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Sixième Commission.

M. KAECKENBEECK (Belgique): Vous avez sous les yeux le document A/482, relatif aux questions de règlement et d'organisation de l'Assemblée générale.

Le règlement intérieur provisoire de l'Assemblée a subi diverses retouches et additions, depuis son élaboration par la Commission préparatoire.

After exhaustive study by the Committee on Procedures and Organization, these rules of procedure were again examined by the Sixth Committee, which had the benefit of the very thorough work done by its Sub-Committee 3.

The rules now submitted by the Sixth Committee for adoption by the Assembly should no longer be termed provisional. They are already based on quite substantial experience. They comprise 150 rules arranged in a new way and accompanied by marginal indications and a table of contents which will make it easier to consult them. Here is the draft resolution which the Sixth Committee in its report (document A/482) submits to the Assembly with a view to the adoption of these rules:

"The General Assembly"

"Approves the text of the rules of procedure as set out in the Annex to this report;"

"Adopts these rules of procedure as its rules of procedure;"

"Decides that they shall enter into force on 1 January 1948 with the exception of rules 127 and 135 which shall enter into force immediately."

To the text of the report an addition should be made which I should like to bring to the Assembly's notice. The following words are to be added in paragraph 8 of document A/482:

"The deletion of rule 145 (rule 59 of the Annex), proposed by the delegation of Yugoslavia, was rejected while a United Kingdom amendment to the same rule was adopted."

With this corrigendum, the text of the report and the resolution which I have just read is submitted to the Assembly for adoption.

The PRESIDENT: I should like to call to the attention of the General Assembly that chapter XIII, appearing in document A/482, relates to the admission of new Members. The question of the revision of the rules in that chapter was referred to the First Committee. The General Assembly does not yet have before it the report of the First Committee on chapter XIII. However, when that report comes before the plenary meeting, the text of the rules dealt with in that report, if adopted by the plenary meeting, will be incorporated into the revised text of the rules of procedure.

We are now discussing only the report of the Sixth Committee, as indicated by the Rapporteur. As there is no objection, it will be considered adopted.

The Rapporteur of the Sixth Committee will now present the second resolution submitted by that Committee.

Mr. KAECKENBEECK (Belgium) (*translated from French*): After the rules which have just been adopted, Sub-Committee 3 submitted a draft resolution to the Sixth Committee (document A/482 Add.1). The Sixth Committee ap-

Après une étude très prolongée par le Comité chargé d'étudier les questions de règlement et d'organisation, il a été soumis à un nouvel examen par la Sixième Commission, qui a bénéficié du travail très approfondi de sa Sous-Commission 3.

Le règlement que la Sixième Commission propose actuellement à l'adoption de l'Assemblée ne doit plus être qualifié de provisoire. Il repose déjà sur une expérience assez substantielle. Il comprend 150 articles, ordonnés d'une manière nouvelle et accompagnés d'indications marginales et d'une table des matières qui en faciliteront l'usage. Voici le projet de résolution que, en vue de l'adoption de ce règlement, la Sixième Commission propose à l'Assemblée dans son rapport (document A/482):

"L'Assemblée générale"

"Approuve le texte du règlement intérieur tel qu'il figure dans l'annexe au présent rapport;"

"Adopte ce règlement intérieur comme son propre règlement intérieur;"

"Décide qu'il entrera en vigueur le 1er janvier 1948 à l'exception des articles 127 et 135 qui entreront en vigueur immédiatement."

Il conviendrait de faire au texte du rapport une addition sur laquelle je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée; au paragraphe 8 du document A/482, il convient d'ajouter les mots suivants:

"La suppression de l'article 145 (article 59 de l'annexe), proposée par la délégation de la Yougoslavie, a été rejetée, tandis qu'un amendement du Royaume-Uni à ce même article était adopté."

Avec ce corrigendum, le texte du rapport et de la résolution que je viens de lire est proposé pour adoption à l'Assemblée.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le fait que le titre XIII du document A/482, traite de l'admission de nouveaux Membres. La question de la révision des articles contenus dans ce chapitre a été renvoyée à la Première Commission. L'Assemblée générale n'est pas encore saisie du rapport de la Première Commission sur le titre XIII. Cependant, lorsque ce rapport viendra devant l'Assemblée générale, le texte des articles dont traite ce rapport, s'il est adopté par l'Assemblée générale, sera incorporé au texte revisé du règlement intérieur.

Nous ne discutons ici que le rapport de la Sixième Commission, comme vient de l'indiquer le rapporteur. Comme il n'est pas fait d'objection, je considérerai ce rapport comme adopté.

Le rapporteur de la Sixième Commission va maintenant présenter la seconde résolution soumise par la Sixième Commission.

M. KAECKENBEECK (*Belgique*): Après le règlement qui vient d'être adopté, la Sous-Commission 3 a proposé à la Sixième Commission un projet de résolution (document A/482/Add.1). Après l'avoir adopté, la Sixième Commission

proved it and now submits this draft resolution to the Assembly for adoption. It reads as follows:

"The General Assembly"

"Invites the Secretary-General to prepare, in consultation with the Economic and Social Council, draft rules for the calling of international conferences, as provided in paragraph 4 of Article 62 of the Charter, for consideration at the third session of the General Assembly."

The PRESIDENT: As there is no objection, the resolution contained in document A/482/Add.1 will be considered adopted.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The USSR delegation wishes to abstain from voting upon the changes in the rules of procedure.

The PRESIDENT: I thank you very much, and your abstention will be recorded.

Mr. BEBLER (Yugoslavia): A point of order. My delegation also intended to abstain, but had no opportunity. Why did we not vote?

The PRESIDENT: I asked whether there were any objections. Nobody objected, and it is in accordance with the rules for the President to consider that as an affirmative vote.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics): Only in connexion with the substance of a question.

The PRESIDENT: I can put the question to a vote if you so request. However, in accordance with precedent, the President has the right to ask for the sense of the General Assembly and need not necessarily take a formal vote. However, we shall record the abstentions on this occasion. Are there any abstentions on the first resolution?

There are six abstentions.

Are there any abstentions on the second resolution?

There are no abstentions.

I thank you for your co-operation. The meeting is adjourned.

The meeting rose at 11.10 p.m.

HUNDRED AND NINETEENTH PLENARY MEETING

*Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Thursday,
20 November 1947, at 11 a.m.*

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

The PRESIDENT: We have thirteen items on our agenda, and I think three plenary meetings

propose à son tour ce projet de résolution à l'adoption de l'Assemblée. Le voici:

"L'Assemblée générale"

"Invite le Secrétaire général à préparer, de concert avec le Conseil économique et social, un projet de réglementation concernant la convocation des conférences internationales, comme prévu au paragraphe 4 de l'Article 62 de la Charte, afin que cette réglementation puisse être étudiée au cours de la troisième session de l'Assemblée générale."

The PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Comme il n'est pas fait d'objection à la résolution contenue dans le document A/482/Add.1, cette résolution est considérée comme adoptée.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La délégation de l'URSS désire s'abstenir en ce qui concerne la modification du règlement intérieur.

The PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je vous remercie. Votre abstention sera mentionnée au procès-verbal.

M. BEBLER (Yougoslavie) (*traduit de l'anglais*) parlant de sa place: Motion d'ordre. Ma délégation désirait également s'abstenir, mais elle n'en a pas eu la possibilité. Pourquoi n'a-t-on pas procédé à un vote?

The PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai demandé si personne n'avait d'objection à faire. Personne n'a fait d'objection et il est conforme au règlement intérieur que le Président considère, dans ce cas, qu'il y a eu vote affirmatif.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit de l'anglais*): Unique-ment quand il s'agit du fond d'une question.

The PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Si vous le demandez, je peux mettre cette question aux voix. Cependant, selon les précédents établis, le Président a le droit de demander l'opinion de l'Assemblée générale et n'a pas nécessairement besoin de procéder à un vote formel. En tout cas, cette fois, on mentionnera les abstentions. Y a-t-il des abstentions sur la première résolution?

Il y a six abstentions.

Y a-t-il des abstentions sur la seconde résolution?

Il n'y a pas d'abstention.

Je vous remercie de votre collaboration. La séance est levée.

La séance est levée à 23 h. 10.

CENT-DIX-NEUVIEME SEANCE PLENIERE

*Tenue dans la salle de l'Assemblée générale,
Flushing Meadow, New-York, le jeudi
20 novembre 1947, à 11 heures*

Président: M. O. ARANHA (Brésil)

The PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Treize points figurent encore à notre ordre du jour, et